

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Unité  
ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2186 - 25 juin 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Retraites démolies,  
emplois massacrés  
Tous ensemble  
pour faire reculer  
patrons et  
gouvernants !**

p. 3 et 5

**Affaire Bettencourt-Woerth**

**Le ministre qui fait payer les  
pauvres exonère les riches**

p. 4



# SOMMAIRE

## Leur société

- p 4 ■ Austérité: Guéant promet de faire plus
- L'affaire Bettencourt - Woerth
- La loi contre les violences faites aux femmes
- p 5 ■ Le projet de réforme des retraites
- Les travailleurs de la Fonction publique en ligne de mire
- p 6 ■ Footballeurs: des modèles?
- Les déclarations de Finkielkraut
- Jeux d'argent et de pouvoir autour du Monde
- p 7 ■ Le congrès du PCF
- Bigeard: mort d'un tortionnaire
- p 11 ■ Les niches fiscales
- Le travail des enfants dans le monde
- p 12 ■ Enseignement: Les changements de programmes
- La suppression des redoublements
- Le contrôle de la salubrité des sols
- Les troubles musculo-squelettiques

## Dans le monde

- p 8 et 9 ■ États-Unis: Le congrès des syndicats de l'automobile
- La politique d'immigration BP et la marée noire
- p 10 ■ Italie: attaque contre les droits élémentaires
- Spéculation: les ventes à découvert
- p 16 ■ Grande-Bretagne: le budget d'austérité de Cameron
- Irlande du Nord: retour sur la sale guerre

## Dans les entreprises

- p 13 ■ La lutte des travailleurs sans papiers
- Clermont-Ferrand: contre l'expulsion de sans-papiers
- SNCF région de Toulouse
- p 14 ■ General Motors - Strasbourg
- Von Roll Delle (Territoire de Belfort)
- Salariés en lutte de Safran - Toulouse
- Téléperformance - Pantin (93)
- p 15 ■ Hôpital de Guéret (Creuse)
- Hôpital Esquirol - Limoges
- Maison de retraite de Montjean-sur-Loire (Haute-Loire)

## • Impayés de loyers

# Les locataires de HLM subissent la crise de plein fouet

Le président de l'Union sociale de l'habitat (USH), organisme directeur du mouvement HLM, s'inquiète de l'augmentation des impayés de plus de trois mois. En effet, en 2009 les impayés temporaires de loyers ont augmenté de 13%. Ils concernent 6,1% des ménages occupants, sur les dix millions de personnes logées. Jusqu'en 2009, les impayés définitifs étaient restés limités à 1%, grâce à l'intervention des travailleurs sociaux, mais ce taux pourrait maintenant augmenter fortement.

L'USH constate que la crise «se ressent chez 4,2 millions de ménages locataires, dont 60% appartiennent au tiers le plus modeste de la population». Ces familles ont un revenu mensuel inférieur à 1 129 euros par ménage. Avec des revenus aussi bas, payer un loyer pose de sérieux problèmes. Et la situation ne semble pas s'améliorer: les trois dernières années, les nouveaux locataires de cette tranche de revenus sont passés de 60% à 74,7%.

Dans le même temps, l'État se désengage. Dans le budget

des HLM, ses subventions sont tombées de 6% à 3%, selon le directeur de l'USH, tandis que celles des collectivités locales ont été multipliées par quatre, passant de 2% à 8%. Les aides à la construction ont déjà été divisées par trois en trois ans. Et, pour accélérer son désengagement, l'État veut vendre 10% des HLM par an. Mais l'année dernière, entre la cherté des appartements et l'octroi au compte-gouttes de crédits par les banques, les logements se sont peu vendus: sur 40 000 mis en vente, 6 000 seulement

ont trouvé preneurs.

Alors il faudrait une tout autre politique pour loger les 1,2 million de personnes qui attendent un logement à la portée de leur bourse. L'État, s'il se souciait du sort de la population modeste, devrait prendre à sa charge la construction de logements bon marché, sans enrichir les rois du béton. Et les salaires des travailleurs devraient leur permettre d'accéder à des logements confortables à un loyer accessible.

Claire DESPLANTES

## • Forte augmentation des coupures de gaz

# Double peine pour les consommateurs les plus pauvres

Les coupures de gaz pour impayés pourraient toucher 300 000 consommateurs cette année, soit trente fois plus qu'en 2008, indique GrDF, la société qui gère le réseau de distribution du gaz. Selon son porte-parole, 110 000 coupures ont déjà été effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai 2010.

Il est inutile de chercher bien loin la cause de ces impayés: d'un côté l'appauvrissement d'une partie croissante de la population, et de l'autre les hausses presque continuelles

des tarifs du gaz. 3,4 millions de foyers sont actuellement en situation de précarité énergétique, rapporte le médiateur de l'énergie, c'est-à-dire que plus de 10% de leurs revenus passent dans leur facture de gaz ou d'électricité. Et, selon le quotidien *Le Figaro*, une nouvelle hausse du gaz pourrait intervenir en juillet, ce qui augmenterait encore plus le nombre d'impayés.

GrDF effectue les coupures pour le compte des fournisseurs de gaz naturel, GDF-Suez,

Poweo, Altagaz ou EDF. Elle leur facture l'intervention, actuellement de 51 euros, et ceux-ci peuvent ensuite la répercuter sur le consommateur, qui subit de ce fait une double peine: se voir privé de gaz et être en plus obligé de payer pour cela. Mais, pour les personnes en difficulté, 80% de la facture est prise en charge, tient à préciser la société. Mais si justement on en est à leur couper le gaz, il faut bien croire qu'elles sont en difficulté!

Pour remédier aux impayés, GrDF propose de facturer

Fête régionale de Lutte Ouvrière

# Bourges

Samedi 26 juin de 14 h 30 à minuit

Salle des fêtes de Vignoux-sous-les-Aix (15 km au nord de Bourges)

aux sociétés ses interventions à 88 euros, afin, dit-elle, «de redonner un caractère exceptionnel et ultime à cette procédure». On ne peut pas être plus cynique.

Marianne LAMIRAL

# Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante:

**LUTTE OUVRIERE  
BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

## SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)**

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière  
audio**

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

## Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

## ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 21 juin



Le 24 juin

## Exprimer la protestation des travailleurs

Personne ne peut espérer qu'une seule journée de manifestations ce jeudi 24 juin suffise à faire reculer le gouvernement sur son projet de retraite. Il faut cependant y participer. Il faut que l'indignation du monde du travail s'exprime.

Pour les travailleurs qui auront encore un emploi à 60 ans, porter à 62 ans l'âge de départ à la retraite et à 67 ans l'âge pour obtenir à coup sûr une retraite à taux plein, c'est se faire exploiter deux ans de plus à un âge où, usé par le travail, par la fatigue, on n'en peut plus ! C'est empêcher les travailleurs qui ont conservé leur emploi jusqu'à la retraite d'avoir le temps d'en profiter après.

Et il faut tout le cynisme des serviteurs du grand patronat pour refuser qu'un métier ou une activité soient considérés comme pénibles. Pour ces gens-là, il n'y a que des cas individuels ! C'est au travailleur individuel d'apporter la preuve que son travail était pénible en montrant, certificat médical à l'appui, qu'il a été estropié. Et ce certificat doit être fourni par des médecins du travail qui, la plupart du temps, dépendent des patrons !

Mais à cette crapulerie s'en ajoute une autre. 40 % des travailleurs de plus de 54 ans n'ont plus d'emploi. À qui fera-t-on croire que les patrons se mettront à embaucher à 55, 58 ou 60 ans alors que les jeunes eux-mêmes ne trouvent pas de travail ?

En repoussant l'âge de la retraite, le gouvernement veut que de moins en moins de travailleurs aient droit à une retraite à taux plein. C'est une façon hypocrite de réduire les pensions. Le gouvernement affirme que cette mesure économisera 11 milliards d'euros aux caisses de retraite.

Mais c'est du vol pur et simple ! Ce sont 11 milliards volés aux vieux travailleurs auxquels s'ajoutera la cotisation supplémentaire extorquée aux salariés de l'État. Et tout cela, pour quoi faire ?

Depuis deux ans que la crise financière s'est aggravée, l'État accorde aux banques des prêts à des conditions particulièrement favorables, voire gratuits ; accorde aux groupes capitalistes des soutiens du genre « prime à la casse », afin de permettre aux entreprises capitalistes de traverser la crise en préservant leurs profits. Tout cela coûte très cher à l'État qui essaie de récupérer au détriment des classes populaires de quoi alléger la dette pharaonique qu'il a faite

pour aider les plus riches.

Les dirigeants politiques continuent à justifier cette ignominie en répétant « avec le vieillissement de la population, il y a toujours plus de retraités pour le même nombre d'actifs ». Mais même répété mille fois, y compris par le chef de l'État, cela reste une ânerie. Ne parler que de la proportion entre actifs et retraités sans tenir compte de l'augmentation de la productivité – un même actif produit deux fois, trois fois plus qu'il y a trente ou quarante ans –, c'est mentir par omission. Si les gains de productivité n'étaient pas intégralement empochés par le patronat, il y aurait de quoi assurer une retraite correcte à tous les anciens !

Ces mensonges sont repris par les dirigeants du PS dans l'opposition et même par les dirigeants syndicaux qui appellent à manifester. Tous ces gens-là ne critiquent que les modalités des mesures gouvernementales, pas leur prétendue nécessité.

De la part du PS, rien d'étonnant à cela : les premières attaques contre les retraites ont été préparées par le socialiste Rocard, puis exécutées par l'homme de droite Balladur, au début des années 90. Lorsque le PS est revenu au gouvernement avec Jospin, il n'a pas supprimé les lois Balladur. En fait, la politique des uns est dans la continuité de la politique des autres. Le changement de majorité ne sert pas à changer de politique, mais à mieux la faire accepter par la population !

Quelles que soient cependant les arrière-pensées des faux amis qui appellent à manifester le 24 juin contre nos ennemis déclarés, il faut se saisir de cette occasion pour faire entendre la protestation du monde du travail contre ces mesures injustes, inacceptables !

Mais il faut en même temps être conscient que pour faire reculer la classe capitaliste et les pantins qui la servent au gouvernement, sur les retraites comme sur l'ensemble des mesures antiouvrières, il faudra bien plus qu'une manifestation, il faudra des grèves, des actions de plus en plus massives, assez puissantes pour affecter les profits des bourgeois. Il faudra surtout que nous prenions conscience que notre emploi, notre salaire, notre retraite, notre vie, sont à la merci d'une classe capitaliste faillie, aussi avide qu'irresponsable, jusqu'à ce que nous nous donnions les moyens de mettre en cause son contrôle exclusif sur les entreprises, les banques, l'économie.

Arlette LAGUILLER

### • Les inondations dans le Var

## Catastrophe prévisible

Sarkozy s'est rendu le 21 juin dans le département du Var pour porter sa bonne parole aux sinistrés victimes des inondations, ajoutant au passage à la pagaille générale les empêchements de circuler liés à sa visite.

Il a prononcé un discours très ferme : « Tant que je serai président de la République, personne ne construira dans une zone reconnue comme dangereuse », a-t-il dit, ajoutant : « Cela fait trop longtemps que dans notre pays on prend avec l'application des règles un certain nombre de libertés. »

La tempête récente sur les côtes de Vendée et de Charente-Maritime, ainsi que l'inondation dans le Var et une multitude de catastrophes diverses et variées qui se produisent à peu près chaque année, prouvent en effet que les risques ne sont pas pris en compte.

Les rivières du Var, comme toutes celles des versants méditerranéens, ont des crues terribles qui reviennent toutes les quelques années, et ce n'est pas la première fois qu'elles font des victimes.

Tout le monde sait que l'on

construit des habitations dans des zones inondables, au bord de la mer ou le long des cours d'eau. On bétonne largement des versants qui ne peuvent plus absorber les eaux des pluies. On aménage parfois, en diminuant leur débit, les cours des ruisseaux et rivières, limitant les évacuations, etc.

Qui en est responsable ? Cela remonte haut, à l'État tout d'abord. A-t-on vu souvent des préfets remettre en cause des constructions dangereuses ? Et bien sûr les autorités locales distribuent facilement des permis de construire dans des zones qui

devraient être inconstructibles, sous la pression des promoteurs et souvent même des habitants qui ne mesurent pas le danger. Cela dure depuis des dizaines d'années, bien avant Sarkozy sans doute. Mais dans cette longue période il y a aussi les années Sarkozy, celles où il a été président mais aussi celles qui précédaient, où il était ministre de l'Intérieur et où, à ce titre, il aurait pu intervenir sur le respect des règlements.

Comme à peu près à chaque grande catastrophe naturelle, les responsables font des discours et on parle de faire enfin

le nécessaire. Cela ne rendra pas la vie aux 25 victimes de l'inondation du 15 juin, sans parler des énormes dommages matériels. Et puis on sait que des plans de prévention des risques existent et sont régulièrement réactualisés. Mais ensuite, rien ne change, car il y a trop d'intérêts en jeu. L'entretien des cours d'eau est de moins en moins assuré, faute de moyens pour les services publics et les collectivités, entraînant des désastres comme celui-ci. En attendant le prochain... et les prochains discours.

André VICTOR

## • Austérité

# La vérité sort de la bouche de Guéant?

« Nous devons faire plus, bien sûr beaucoup plus », a déclaré Claude Guéant. Le secrétaire général de l'Élysée a promis de nouvelles restrictions budgétaires dès l'automne, avec comme objectif d'atteindre les 100 milliards d'euros d'économies d'ici à 2013.

La moitié de ces économies proviendrait des réductions de dépenses, 100 000 suppressions de postes de fonctionnaires entre 2011 et 2013 et le gel des salaires des fonctionnaires étant quelques-unes des pistes révélées par Claude Guéant.

Des annonces sans surprise. Mais certains, au gouvernement, préféreraient qu'elles ne parviennent pas aux oreilles de ceux sur le dos de qui se feront ces économies, à savoir

les travailleurs et l'ensemble des classes populaires. Aussi le cabinet du ministre du Budget, François Barouin, a assuré que « ce que Monsieur Guéant a voulu expliquer, c'est qu'il faudra en faire plus en 2011. Ce n'est pas en faire plus par rapport à ce que nous avons déjà l'intention de faire. Cela a été interprété à tort comme cela, il n'y a pas d'inflexion ». Mais qui ce (mauvais) cinéma trompe-t-il? Le gouvernement a évidemment

l'intention de continuer à faire des économies sur le dos des travailleurs. Jusqu'où? Jusqu'à l'explosion sociale. Rien d'autre ne l'arrêtera.

Claude Guéant l'a martelé, l'objectif du gouvernement est de diminuer le déficit public. Mais qui a créé ce déficit? Les travailleurs, les postiers encore fonctionnaires avec leur salaire inférieur à 1 500 euros, les infirmières qui s'exténuent au travail parce qu'elles sont toujours moins nombreuses? C'est pourtant à eux que le gouvernement présente la note.

Mais si la dette augmente, c'est parce que le gouvernement ne cesse de puiser dans

les caisses publiques pour aider sous diverses formes les grands groupes industriels et bancaires. Et ces grands groupes, qui font la pluie et, plutôt, le mauvais temps sur les marchés financiers, sont là pour rappeler aux gouvernants leur devoir : assurer leurs intérêts et leurs dividendes.

Il n'y a pourtant aucune fatalité à ce que ce soient les classes populaires qui paient de nouveau les pots cassés d'une crise dont elles ne sont pas responsables. La dette publique doit être payée par ceux qui l'ont créée, et qui en profitent.

Aline RETESSE

## • Affaire Bettencourt-Woerth

# Le personnel politique au service des grands bourgeois

Eric Woerth, actuel ministre du Travail et ex-ministre du Budget, a été mis en cause suite aux fameuses écoutes pratiquées pendant des mois sur les conversations tenues dans les salons privés de Liliane Bettencourt l'héritière du groupe L'Oréal. Mais il n'est pas le seul.

Liliane Bettencourt et le directeur de son organisme privé d'investissement y déclaraient que c'est pour faire plaisir au ministre du Budget qu'en 2007 ils auraient nommé sa femme comme gestionnaire de toute la fortune privée de la milliardaire, regroupée dans son fonds d'investissement « Clymène ». Et voilà que, dans les mêmes conversations, sont évoquées très clairement les principales actions permettant une évasion

fiscale au bénéfice de la famille ; évasion qu'il appartient au ministre du Budget de combattre.

Woerth a tenté de se justifier en déclarant que sa femme était « une simple employée », au courant de rien, tout comme lui évidemment. Seulement il y a ce qui est dit et il y a les faits, dont la désignation de sa femme dans le cercle très restreint des membres du conseil de surveillance de la très chic société Hermès. Cela était tellement voyant que cette nomination avait fait jaser, y compris parmi ses amis du gouvernement et de l'UMP.

Ces écoutes font également allusion au fait que Sarkozy aurait incité à déclarer irrecevable la plainte de la fille Bettencourt, ou encore qu'il serait intervenu



pour garantir les intérêts de la famille dans ses relations avec le groupe Nestlé. Et puis, toujours dans ces écoutes, il y a l'argent qu'il faudrait donner pour Sarkozy, Woerth et même pour Valérie Pécresse, « qui n'a aucune chance d'être élue »,

mais qu'il faut quand même aider. D'autant que « tout cela ne coûte pas cher ».

Ces politiciens, des larbins de la haute bourgeoisie, on ne saurait mieux dire.

Paul SOREL

## • Guerre chez les Bettencourt

# Une affaire de famille

Liliane Bettencourt, ex-première fortune de France, vient de faire savoir dans un communiqué qu'elle entendait régulariser avec le fisc ses avoirs non déclarés à l'étranger. Plus exactement, une partie de ces avoirs : 80 millions sur des comptes en Suisse et aux Seychelles une île estimée à 20 milliards d'euros.

C'est le dernier épisode en date, et sans doute pas l'ultime, puisqu'il se place dans le cadre de la guerre que se livrent la fille et la mère pour le contrôle de l'empire industriel et financier de la famille.

La fortune de Liliane

Bettencourt est estimée aujourd'hui à plus de 11 milliards d'euros. En réalité personne n'en sait rien. D'abord parce que cette estimation épouse les cours fluctuants des actions possédées par cette multimilliardaire, ensuite parce que cette somme déjà rondelette se rapporte seulement à la partie publique de la fortune et pas au reste. Or, justement, il y a un reste, révélé par des enregistrements de conversations. Et, comme tout riche qui se respecte, Liliane Bettencourt la faisait mettre de côté, en toute discrétion.

Pour se défendre, elle a

publié un communiqué dans lequel elle rappelle que en dix ans elle a payé 400 millions d'euros, au titre de l'impôt sur le revenu, de l'ISF et de la CSG-CRDS (on n'oublie rien chez les bourgeois). Mais ce chiffre est ridicule par rapport à ce qu'elle a amassé pendant cette période. Bettencourt se plaint du fisc oubliant qu'elle en a obtenu de substantielles ristournes. Comme elle fait partie des dix plus hauts revenus du pays, il lui aura reversé au moins 6 millions d'euros par an au titre du bouclier fiscal, il s'agit de la moyenne des versements constatés en juillet 2009 par l'Assemblée nationale pour

cette catégorie imposable.

Les bourgeois, les vrais, comme la famille Bettencourt, considèrent que le monde leur appartient. Et chaque centime versé à la collectivité est ressenti comme une spoliation chez ces gens-là. Par contre, offrir à son protégé un petit milliard d'euros, cela fait partie des plaisirs de la vie. Rendons grâce tout de même à l'amour filial d'une fille qui veut se saisir de toute la fortune qui est entre les mains de sa mère, Elle a permis qu'un coin du voile se lève sur ce qui se passe dans ces familles de la très haute bourgeoisie.

P. S.

## • Loi contre les violences faites aux femmes

# Le Sénat tire en arrière

Le 22 juin, la loi visant à aider les femmes à se protéger de compagnons violents entrainé en discussion au Sénat. En 2008, 156 femmes ont en effet été assassinées par leur conjoint, des centaines se sont suicidées du fait de mauvais traitements. Et ce n'est que la partie tragiquement visible d'un cauchemar qui touche des centaines de milliers de femmes et, avec elles, des centaines de milliers d'enfants. Une situation trop connue, contre laquelle des associations féministes se battent depuis des années.

C'est grâce à leur combat que les députés avaient fini, le 25 février, par voter à l'unanimité le texte qui doit maintenant être approuvé par les sénateurs pour devenir une loi. Les associations, qui avaient dû faire de nouveau pression pour que le texte soit bien à l'ordre du jour du Sénat, ont remarqué qu'il avait été modifié en passant d'une assemblée à l'autre. Toutes les modifications sont en défaveur des femmes maltraitées.

Le texte voté par les députés prévoyait par exemple que les conjoints comparaitraient séparément devant le juge. Le projet du Sénat prévoit qu'ils passeront ensemble. Les autres modifications sont de la même eau : en préservant une égalité juridique formelle entre les deux personnes concernées, la femme battue et le mari violent, cette nouvelle mouture désarme les femmes.

Les organisations féministes ont donc appelé à manifester devant le Sénat et à exiger que la loi soit votée et appliquée comme les députés l'avaient faite. Cela serait bien le moins.

P. G.

## • Projet de réforme des retraites

# Un seul objectif : faire payer les travailleurs

**Attendre deux ans de plus avant de verser aux travailleurs une retraite amputée. Tel est le projet du gouvernement pour cette réforme à laquelle il a le culot d'affirmer qu'il procède au nom de « l'équité ».**

Dans le secteur privé, en repoussant chaque année de quatre mois l'âge légal de départ en retraite, celui-ci sera fixé à 62 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2018. À cette même date, il faudra avoir 67 ans au lieu de 65 pour toucher une retraite à taux plein quand on n'a pas toutes ses annuités. Dans la mesure où, selon les chiffres officiels, 60 % des salariés entre 55 et 64 ans sont privés d'emploi, c'est dire le nombre de vieux travailleurs qui vont devoir, pendant deux années supplémentaires, essayer de survivre avec des allocations de solidarité et se débrouiller avec la précarité pour finir par toucher une retraite diminuée.

Depuis vingt ans, tous les gouvernements se sont répandus sur les risques de faillite du système de retraite et la nécessité de le réformer en économisant sur les pensions versées.

### De recul en recul

Rocard, un ministre socialiste, en fut l'initiateur en 1991 avec son *Livre blanc sur les retraites*. Mais c'est Balladur, un ministre de droite sous la présidence de Mitterrand, qui, deux ans plus tard, le mit en pratique avec un allongement progressif de la durée de cotisation de

37,5 années à 40 ans pour les salariés du privé et un système de calcul basé sur les vingt-cinq meilleures années au lieu de dix au préalable. Juppé, en 1995, s'essaya à imposer le même système aux fonctionnaires mais fut contraint d'abandonner par des grèves et de grandes manifestations. C'est Fillon qui y parvint en 2003, en même temps qu'il imposa un allongement de la durée de cotisation à 41 ans, au prétexte de l'allongement de l'espérance de vie. Aujourd'hui, Éric Woerth poursuit la sale besogne.

### Le secteur public aussi

Le principe de l'augmentation de la durée de cotisation initié par Fillon est maintenu et prévoit le passage à 41,5 ans en 2020... si les chiffres de l'Insee sur l'espérance de vie n'augmentent pas plus vite que prévu.

Pour les fonctionnaires, à raison de quatre mois de cotisation de plus chaque année, en 2018, ceux qui dans le système actuel pouvaient partir en retraite à 60 ans, devront attendre jusqu'à 62 ans; et tous les fonctionnaires devront travailler deux ans de plus avant d'y avoir droit. De plus, alors qu'ils peuvent aujourd'hui percevoir le minimum garanti de pension dès qu'ils atteignent l'âge légal de la retraite, même s'ils n'ont pas tous leurs trimestres, au nom de « l'équité », les fonctionnaires devront désormais les avoir tous ou attendre l'âge du taux plein. Et puis, « afin de maintenir l'égalité de traitement entre les Français », le

gouvernement prévoit de porter leur taux de cotisation de 7,85 % aujourd'hui à 10,55 % en 2020. C'est dire la baisse de salaire qui ira avec... De quoi provoquer parmi les fonctionnaires la même colère qu'en 1995!

### Usés jusqu'au bout

La mesure annoncée sur la pénibilité du travail est celle qui montre le plus crûment le mépris du gouvernement pour les travailleurs. Le droit à la retraite à 60 ans à taux plein est maintenu pour « les assurés dont l'état de santé est dégradé à la suite d'expositions à des contraintes physiques marquées, à un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail. » Mais, précise le texte, « le droit est accordé de manière individuelle. » Pour y prétendre, les travailleurs devront donc apporter la preuve qu'ils ont un

taux d'incapacité d'au moins 20 %, donnant droit à une rente pour maladie professionnelle ou accident du travail. Il leur faudra aller chercher auprès des médecins du travail le certificat attestant qu'ils sont réellement estropiés par l'exploitation. Et le texte d'ajouter : « Les salariés doivent être physiquement usés au moment du départ à la retraite. » Ainsi, un travailleur qui aura respiré des solvants nocifs pendant toute sa vie professionnelle mais qui, à 60 ans, ne sera pas encore invalide, devra continuer à travailler pendant deux ans. C'est infâme!

### Inéquitable et injuste

Les mots « équité », « équitable », « justice... », reviennent pratiquement à toutes les pages de ce projet qui promet « l'équilibre des régimes de retraite » pour 2018. Mais entre les travailleurs et leurs exploiters, il en est qui sont plus égaux que

d'autres.

En effet, sur les 42 milliards de recettes attendus pour parvenir à cet équilibre, le gouvernement annonce une augmentation des contributions des entreprises ainsi qu'une augmentation de la taxation des hauts revenus, des stock-options, des retraites-chapeaux, des revenus du capital et des plus-values, etc. Au total, ces mesures devraient rapporter « plus de 4 milliards d'euros de recettes nouvelles ». C'est-à-dire, que pour le reste, pour 38 milliards, ce seront donc les économies faites sur le dos des salariés qui approvisionneront les caisses de retraite.

Ce projet n'a qu'un objectif : diminuer le montant des pensions versées aux vieux travailleurs et augmenter encore leur taux d'exploitation. Il est inacceptable!

Sophie GARGAN



## • Hausse des cotisations, gel des salaires, réduction d'effectifs

# Les travailleurs de la fonction publique sont en ligne de mire

**Prenant pour prétexte la réduction des déficits publics, le gouvernement s'en prend de tous les côtés aux salariés de la fonction publique. Après la hausse des cotisations retraites annoncée mercredi 16 avril et la baisse ininterrompue des effectifs depuis plusieurs années, il parle maintenant de geler les augmentations de salaire jusqu'en 2013.**

Les négociations salariales doivent s'ouvrir vendredi 25 juin mais, avant même qu'elles ne débutent,

le gouvernement a laissé filtrer sa volonté de ne pas augmenter les salaires et peut-être même de revenir sur la hausse de 0,5 % prévue au 1<sup>er</sup> juillet prochain. C'est la faute à la crise, avance-t-il comme justification. Les salariés du secteur public ne sont pourtant pas à l'origine du déficit de l'État, alors pourquoi seraient-ils obligés de payer? Car si les salaires sont pour l'instant seulement gelés, la hausse des prix, d'une part, et l'augmentation des cotisations pour la retraite, d'autre part, vont rogner leur niveau de vie.

Outre le report à 62 ans de l'âge du départ en retraite,

comme pour tous les salariés, et la fin progressive du départ anticipé jusque-là possible pour tout fonctionnaire parent de trois enfants et ayant quinze ans d'ancienneté, le gouvernement a augmenté leur taux de cotisation, qui passera progressivement de 7,85 % à 10,55 % en dix ans. Mais il refuse toute hausse compensatoire des salaires : « On ne peut pas demander aux fonctionnaires un effort, et le rattraper automatiquement dans la foulée », a déclaré le ministre du Travail. Par conséquent, si aucune augmentation de salaire ne leur est accordée dans les trois ans à venir, les

fonctionnaires subiront une baisse de leurs revenus de 0,81 %, ajoutée à une inflation plus que probable.

Contrairement à la légende qui veut que les travailleurs de la fonction publique bénéficient de la sécurité de l'emploi, c'est faire l'impasse sur les quelque 16 % d'entre eux qui sont en contrat à durée déterminée et peuvent se retrouver sans emploi du jour au lendemain. Ils forment une masse de salariés précaires qui, on le voit trop souvent dans l'Éducation nationale, servent de bouche-trous et sont ballottés d'un établissement à un autre, entre deux périodes

de chômage. De plus, en ne remplaçant pas un départ à la retraite sur deux, le gouvernement est le premier à créer du chômage : il prévoit de supprimer encore 34 000 emplois en 2010.

En attaquant les salariés de la fonction publique, le gouvernement ne s'en prend pas à des privilégiés, comme sa propagande voudrait le faire croire. Il s'en prend aux conditions d'enseignement des enfants, à la qualité des soins dans les hôpitaux, à l'état des routes, c'est-à-dire aux services publics utiles à la population.

Marianne LAMIRAL

## • Football

### L'exemple vient de haut...

**Loin de nous l'envie d'en rajouter aux diatribes concernant le comportement de l'équipe de France de football en Afrique du Sud. Tout et son contraire ont été dits, redits, répétés jusqu'à la nausée.**

Finalement, les sélectionnés français, qu'ils soient considérés comme des caractériels, des enfants gâtés pourris par le fric ou des mal éduqués, sont à l'image de ce qu'est le sport professionnel, une fois disparu le vernis vertueux dont on l'habille.

On explique, entre autres choses, qu'ils n'avaient pas le droit de faire ce qu'ils ont fait parce qu'ils étaient des symboles, des modèles, des héros pour la population, et plus particulièrement pour la jeunesse. Ceux qui se sont fait entendre le plus sur ce thème sont souvent ceux qui ont participé à la mise en place de ces prétendus modèles. À commencer par les responsables des médias qui utilisent la réputation des sportifs pour vendre à la fois du papier et leurs salades et pour faire monter les prix des spots publicitaires commandés par les grandes marques. Mais ce sont aussi les politiciens et les politiciennes qui, telle Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports, raconte, sur un ton mélodramatique, qu'elle a réussi à faire pleurer ces grands enfants que

sont les membres de l'équipe de France de foot, en leur parlant de leurs responsabilités face au drapeau, face à la nation, face à leurs enfants et à leurs familles, et autres balivernes grandiloquentes.

On focalise sur ces footballeurs qui donnent paraît-il « le mauvais exemple ». Mais il y en aurait bien d'autres qui, dans d'autres domaines, autrement plus importants, mériteraient de figurer au tableau de (des) honneur. L'actualité immédiate nous en fournit des exemples. Un

homme comme Bigeard, présenté comme un héros par la presse, le gouvernement et le monde politique, n'est qu'un tueur galonné qui s'est fait une renommée en justifiant la torture. Et le couple Woerth, dont on découvre aujourd'hui que la femme était payée pour assurer la gestion de la fortune de la patronne de L'Oréal, Liliane Bettencourt, se comporte-t-il comme un couple dont « notre jeunesse » devrait s'inspirer?

J.-P.V.



### Les relents nauséabonds des jeux du cirque

Les résultats peu brillants de l'équipe de France en ont déçu plus d'un, à commencer par ceux qui espéraient la bonne affaire, en vendant des quantités de maillots ou en achetant l'image des joueurs.

Ils ont aussi, parmi les réactions de tous ordres, réveillé la hargne d'Alain Finkelkraut, ancien « nouveau philosophe » qui s'afficha post-soixantehuitard avant de trouver son fonds de commerce dans un mélange de mépris à l'égard des milieux pauvres des banlieues populaires, à l'occasion des émeutes qui s'y déroulèrent en 2005, et dans les attitudes racistes fréquentes chez ceux qui veulent nier les causes de la misère.

Invité deux jours de suite sur de grandes chaînes de radio pour donner son avis sur la « crise » que traverserait le « football français », le professeur Finkelkraut a déversé sa bile contre les joueurs, « voyous, arrogants et inintelligents », la « génération caillera » (verlan de « racaille ») qui lui « donne plutôt envie de vomir ». En s'appuyant sur les insultes, malheureusement bien communes et bien misogynes comme la plupart des insultes, proférées par Nicolas Anelka à l'égard du sélectionneur Domenech, Finkelkraut s'est lancé dans une diatribe à prétention sociologique visant la composition de l'équipe, cette « bande de petites frappes »

bornées à « l'univers mental de la mafia ».

Le délire médiatique autour de la Coupe du monde et des frasques de l'équipe de France a ainsi fourni à ce professeur de philosophie à l'École polytechnique, qui se targue d'être un « patriote français », animateur d'une émission régulière sur France Culture, l'occasion de dénoncer le « processus de décivilisation à l'œuvre » lorsque « l'esprit de la cité se laisse dévorer par l'esprit des cités ». Et il assimile dans un même mépris toute la population jeune des « cités », c'est-à-dire des quartiers populaires et délaissés des grandes villes, minés par le chômage.

Celui qui prétend regretter l'époque où il « rêvait avec la génération Zidane » montre bien le même fond réactionnaire qu'en 2005, quand, interviewé après les émeutes des banlieues parisiennes, il se gaussait de « l'équipe de France qui est aujourd'hui black-black-black, ce qui provoque des ricanements dans toute l'Europe »...

Ces relents de racisme antipauvres des banlieues, de racisme tout court, montrent que le grand intellectuel médiatique, malgré ses phrases alambiquées, n'élève pas pour autant le niveau de ses commentaires au-dessus des plus réactionnaires propos de comptoir, et d'une démagogie à la Le Pen.

Viviane LAFONT

### Jeux d'argent et de pouvoir autour du Monde

**Sarkozy a convoqué le directeur du journal *Le Monde*, pour tenter d'écartier un groupe de repreneurs qui lui seraient hostiles et pourraient nuire à sa réélection en 2012. Il aurait même exercé un chantage à l'attribution d'aides publiques, vitales pour l'imprimerie du journal. Cette intervention a suscité en particulier la protestation de la Société des rédacteurs du *Monde*, qui possède un poids notable dans le conseil d'administration.**

La presse d'information est rarement une affaire très rentable et ce n'est pas la première fois que *Le Monde* est en quête de capitaux. Il aurait besoin cette fois d'une centaine de millions. L'individu ou le groupe qui les lui apportera deviendra le véritable propriétaire du journal, à même

d'influer sur sa ligne politique.

Pour mieux préserver leur indépendance, la solution qu'auraient préférée certains journalistes aurait été la reprise du titre par un groupe étranger, donc peu impliqué dans la politique intérieure française. Mais tous les candidats étrangers ont fini par

renoncer. Restaient deux offres françaises : celle du patron du *Nouvel Observateur*, Claude Perdriel, qui cherchait encore un associé, et celle du trio Pigasse-Bergé-Niel, qui semblait la plus complète et la plus solide financièrement.

Dans ce trio, l'homme d'affaires Pierre Bergé est en effet allié à Mathieu Pigasse, de la banque Lazard, et à Xavier Niel qui, ayant fait fortune dans le Minitel rose, est maintenant patron du groupe de télécommunication Iliad propriétaire de Free. Tous ces financiers n'ont qu'un défaut, aux yeux de la droite et du gouvernement : Bergé et Pigasse

sont liés au Parti Socialiste, et Niel est hostile à Sarkozy.

Ce dernier semble ne pas s'être contenté de faire pression sur le directeur du journal. Peut-être téléguidé par lui, jeudi 10 juin un nouvel investisseur s'est annoncé, et il s'agit de Stéphane Richard, patron d'Orange, ancien directeur de cabinet de Christine Lagarde et proche de Sarkozy. Perdriel et lui formeraient un tandem financièrement solide et surtout politiquement proche de la droite. Ce projet commun se présente donc en concurrence devant le Conseil d'administration du *Monde* avec celui du trio Bergé-Pigasse-Niel.

Dans cette affaire, les administrateurs censés défendre l'indépendance rédactionnelle du quotidien – ceux qui sont désignés par les journalistes, le personnel, les lecteurs du *Monde* et des publications qui lui sont associées – n'auront de toute façon le choix qu'entre des financiers liés à la droite et des financiers liés à la gauche. Ce n'est pas tout à fait la même chose, quand il s'agit d'une élection ou de certaines questions de société. En revanche, pour tout ce qui touche aux intérêts des travailleurs et à leur défense, tous ces gens-là sont du même côté, du mauvais.

Vincent GELAS

## • Congrès du PCF

# Un parti empêtré dans ses alliances

**Le 35<sup>e</sup> congrès du PCF n'a pas apporté de surprises en confirmant le choix de continuer « l'aventure du Front de Gauche » et en lui impulsant même « un nouvel élan ». L'élection de Pierre Laurent au poste de secrétaire national du PCF, prenant la place que lui cédait Marie-George Buffet, était elle aussi prévue.**

Les différentes sensibilités qui se manifestent au sein du PCF depuis bien longtemps se sont naturellement fait entendre au cours de ce congrès : celle qui dit incarner un PCF du passé, qui se réclame non pas des traditions révolutionnaires sur lesquelles ce parti s'était fondé en 1921, mais

de celles, ouvertement stalinienne, du parti que présidait Thorez et Duclos dans les années trente, et plus encore celles des années de l'après-Seconde Guerre mondiale, dont André Gérin est le principal porteparole. Il y a aussi ceux qui défendent l'idée que le PCF n'a plus lieu d'être aujourd'hui, que la « forme parti » est dépassée, qu'il faudrait se dissoudre dans un vaste ensemble de gauche indifférencié, une conception dont les figures de proue étaient les deux cents et quelques notables qui avaient annoncé à son de trompe leur décision de quitter le Parti, et dont il reste des représentants qui sont encore au PCF. La majorité incarnée maintenant par Pierre Laurent s'efforce en fait de naviguer entre ces deux

courants, défendant la nécessité de maintenir un parti qui se réclame du communisme, mais d'un communisme bien loin de ses origines. L'horizon commun à ces trois sensibilités reste les prochaines échéances électorales.

Une telle perspective suppose d'en passer obligatoirement par des alliances. Et en premier lieu, de prolonger celle qui s'est constituée en 2009 avec le Parti de Gauche de Jean-Luc Mélenchon. Ce dernier, à la tête d'une formation sans guère de forces militantes et outrancièrement médiatisé, a été le grand bénéficiaire de cette alliance. Du coup, Mélenchon en est, deux ans avant la Présidentielle, à réclamer d'être désigné candidat du Front de Gauche en 2012.

Les dirigeants du PCF essayent aujourd'hui de gagner du temps en reportant à quelques mois cette décision. Il n'en reste pas moins que cette péripétie illustre la situation dans laquelle se trouve leur parti. Quels que soient son contour et ses partenaires, l'alliance avec Mélenchon au premier tour, avec le PS au second, est une autre façon de se dissoudre et de dissoudre sa spécificité. Les dirigeants du PCF prennent le risque de s'affaiblir encore, en tant que force politique, de plus en plus confinée au rôle de force d'appoint d'une coalition électorale, dominée par ses partenaires. Et cela est d'autant plus facile qu'en ce qui concerne les idées et le programme, le PCF n'en a guère de différents

de ceux de ses alliés.

Il y aurait une autre perspective, la seule à notre sens qui offrirait une issue pour le monde du travail et les classes populaires, qui consisterait à renouer avec les idées sur lesquelles a été fondé le mouvement communiste en France, il y a de cela 90 ans. Cette voie peut paraître difficile aujourd'hui, mais elle est la seule qui permette de faire face à la dictature économique qu'exercent les capitalistes, la seule qui permette de faire front aux attaques incessantes des représentants politiques de cette classe d'exploiteurs qui est en train de mener la société à la catastrophe.

Jean-Pierre VIAL

## • Bigeard

# Mort d'un tortionnaire non repent

**Le général Marcel Bigeard vient de mourir à 94 ans. Il avait commencé sa carrière militaire en 1936 comme soldat de seconde classe et l'avait achevée quarante ans plus tard avec le grade de général de corps d'armée (quatre étoiles, deux de plus que de Gaulle). Il n'a donc pas manqué de politiciens et de médias pour tresser les louanges de l'officier et du politicien de droite qui s'appelait lui-même « le con glorieux ».**

Ainsi, Sarkozy a salué une « carrière exemplaire et un modèle pour la République », Fillon « une grande figure des conflits d'Indochine et d'Algérie » et Le Pen, « un brave type ». Jusqu'au président PS du conseil régional de Lorraine, Jean-Pierre Masseret, qui a tenu à exprimer « émotion et tristesse », peut-être par fidélité à la politique colonialiste du PS de la 4<sup>e</sup> République.

La presse a aussi présenté Bigeard comme un « grand résistant » des forces françaises libres, en omettant le fait que de 1941 à 1942 il appartenait à ce qu'on appelle pudiquement l'« Armée d'armistice », c'est-à-dire l'armée de Vichy. Volontaire pour l'Afrique occidentale française, il s'était retrouvé au Sénégal puis au Maroc. Après le débarquement allié de novembre 1942 en Afrique du Nord, son armée cessa d'exister, dissoute en métropole sur ordre d'Hitler. C'est alors que Bigeard incorpora l'armée dite de la France Libre, où il devint parachutiste et officier.

À partir de 1945, le « con glorieux » continua de servir l'impérialisme français qui cherchait à conserver à tout

prix ses colonies. Il fut en Indochine jusqu'à la défaite de Dien-Bien-Phu en 1954. En 1955, on le retrouva en Algérie dans le Constantinois. En 1956, il participa à des opérations hélicoptères pour notamment rattraper des déserteurs de l'armée française. En 1957, son unité participa à la bataille d'Alger, n'hésitant pas à user de la torture à l'encontre des militants du FLN, mais aussi contre les opposants communistes comme Henri Alleg et Maurice Audin.

Haut gradé, Bigeard fut assez impliqué dans les consignes de torture données pour que les

cadavres des victimes, retrouvés les pieds lestés de béton, soient alors appelés les « crevettes Bigeard ». Jusqu'à la fin de sa vie, il défendra l'usage de la torture en Algérie. En 2007 encore, dans un entretien avec des journalistes suisses, il se mit en colère quand on lui parla de torture. « C'est un mot que je déteste, évitez ce mot-là. » Il préférerait parler — appréciez la nuance — d'« interrogatoires musclés ». Et il ajouta : « Nous avons affaire à des ennemis motivés, des fellaghas, et les interrogatoires musclés, c'était le moyen de récupérer des infos. » Après avoir expliqué que ces « interrogatoires étaient très rares et surtout je n'y participais pas. Je n'aimais pas ça. », il conclut : « Je ne regrette rien ! »

En 1975, Giscard proposa à Bigeard de devenir secrétaire d'État à la Défense. Il occupa le poste jusqu'en août 1976. De 1978 à 1988, il fut député UDF



de Meurthe-et-Moselle, d'où il était originaire, et présida la commission de la Défense du Parlement. À l'occasion du débat de 1981 à l'Assemblée nationale sur la peine de mort, il plaida pour le maintien de ce châtiment barbare, en expliquant sans complexe que c'était, à ses yeux, le seul moyen de punir les assassins qui « torturent leurs victimes ».

En 1976, dans une émission, Bigeard avait lancé à propos de notre camarade Arlette Laguiller qu'« il faudrait la marier avec un second-maître ou un parachutiste, et après, on n'en parlerait plus ». Notre camarade l'avait alors traité de « pithécantrophe galonné ». C'était méchant pour les pithécantropes.

Jacques FONTENOY

## Pour rafraîchir les mémoires défaillantes sur la torture en Algérie

Le 13 janvier 1955, sous le titre *Votre Gestapo d'Algérie*, le journaliste Claude Bourdet écrivait dans *France-Observateur*, lointain ancêtre du *Nouvel Observateur* : « Le supplice de la baignoire, le gonflage à l'eau par l'anus, le courant électrique sur les muqueuses, les aisselles ou la colonne vertébrale, sont les procédés

préférés, car bien appliqués ils ne laissent pas de traces visibles. Le supplice de la faim est également constant. Mais l'empalement sur une bouteille ou sur un bâton, les coups de poings, de pied, de nerf de bœuf ne sont pas non plus épargnés. Tout ceci explique que les tortionnaires ne remettent les prisonniers au juge que cinq à dix

jours après leur arrestation... »

Extrait du témoignage de la combattante du FLN Louise Ighilhariz, qui a accusé Bigeard d'avoir assisté à ces séances de torture, dans *Le Monde* du 19 juin 2000 : « J'étais allongée nue, toujours nue. Ils pouvaient venir une, deux ou trois fois par jour. Dès que j'entendais le bruit de leurs

bottes dans le couloir, je me mettais à trembler. Ensuite, le temps devenait interminable. Les minutes me paraissaient des heures, et les heures des jours. Le plus dur, c'est de tenir les premiers jours, de s'habituer à la douleur. Après, on se détache mentalement, un peu comme si le corps se mettait à flotter. »

• États-Unis

# Au congrès du syndicat de l'automobile Les syndiqués font entendre leur mécontentement

Malgré le contrôle de l'appareil sur le déroulement du congrès de l'UAW, le syndicat des travailleurs de l'automobile, qui s'est tenu du 14 au 17 juin à Détroit, le mécontentement et la contestation de la politique de la direction sont parvenus à s'exprimer et ont marqué le congrès.

## Recul catastrophique du syndicat

Le syndicat connaît une véritable hémorragie de syndiqués. Il comptait 1,5 million de membres en 1979 mais n'en a plus aujourd'hui que 355 000. Rien que l'an dernier, l'UAW a perdu 76 000 membres. Les licenciements et les fermetures d'entreprises y sont évidemment pour beaucoup mais la direction du syndicat en est aussi responsable. Depuis des dizaines d'années, elle mène une politique ouvertement pro-patronale, faisant accepter aux salariés des diminutions de salaires, des réductions de leurs prestations sociales, une aggravation des conditions de travail et la suppression de milliers d'emplois. Les dirigeants syndicaux ont ainsi accepté que les patrons dépotent les ouvriers de l'automobile de 7000 à

30 000 dollars chacun par an ! Ce sont là les chiffres cités par Bob King, qui vient d'être élu président du syndicat.

## Une contestation difficile à cacher

Toute une série de résolutions avaient été adoptées par des sections syndicales pour protester contre l'adoption d'un salaire réduit de moitié pour les nouveaux embauchés, contre la réduction de la couverture médicale des retraités, contre l'engagement à ne pas faire grève que l'UAW a accepté chez General Motors et chez Chrysler, contre la pratique des dirigeants nationaux du syndicat de concéder aux patrons de nouveaux sacrifices par-dessus la tête des sections syndicales concernées, réclamant le droit que les patrons des retraités de voter sur les mesures qui les concernent ou

l'élection des responsables par la base, etc.

Mais ces résolutions avaient tout simplement disparu lorsque le congrès s'est ouvert et elles n'ont donc fait l'objet d'aucun débat ni d'aucun vote. Elles n'ont même pas été publiées dans le livre qui recense les résolutions des sections syndicales. Certains ont néanmoins fait connaître leur résolution en distribuant des tracts à l'entrée du congrès et la presse en a fait largement état.

## Un candidat ouvrier contre le candidat officiel

Il a été d'autant plus difficile aux dirigeants d'étouffer toute contestation qu'un délégué, responsable syndical dans l'usine de camions de Ford à Détroit, Gary Walkowicz, s'est porté candidat à la présidence du syndicat contre Bob King, le candidat officiel. Cela a constitué un événement politique car c'est la première fois depuis 1992 que quelqu'un se présente contre le candidat officiel à la présidence du syndicat.

La candidature de Gary

Walkowicz contre Bob King exprimait clairement le désaveu de la politique des dirigeants du syndicat et la volonté de s'opposer aux sacrifices. Il y a six mois, Walkowicz et les ouvriers de son usine avaient été en pointe pour entraîner les travailleurs de l'ensemble des usines Ford à refuser les nouveaux sacrifices que les dirigeants syndicaux voulaient leur faire accepter. Les ouvriers de l'usine de camions avaient copieusement hué King, venu les inciter à voter oui. Et 70 % des travailleurs de Ford avaient voté non. S'opposer à la candidature de King, c'était se faire le porte-parole de tous ceux qui ne veulent plus accepter de tels reculs.

## Les dirigeants, contents d'eux, lanterner les travailleurs

Face à la grogne des syndiqués, les dirigeants du syndicat ont éprouvé le besoin de se justifier en déclarant par exemple : « Ces huit dernières années, nous avons dû adopter une stratégie tellement défensive pour sauver l'industrie (...) » « Nous avons maintenant l'occasion de recentrer les choses », a promis King. L'ex-président, qui part à la retraite, a affirmé : « Nous avons fait ce qu'il fallait pour sauver l'industrie et pour sauver les emplois. » Quant au président de la confédération qui regroupe la majorité des syndicats des États-Unis, l'AFL-CIO, Richard Trumka, voilà comment il s'est

adressé au congrès : « Grâce à la clairvoyance et au courage de l'UAW, grâce à l'engagement du président Obama et au soutien de nos amis au Congrès, nous sommes en train de sauver l'industrie automobile américaine. Les trois plus grands constructeurs américains font à nouveau des profits. Nous saluons leur succès. Et nous leur demandons qu'ils se comportent aussi bien avec les travailleurs que ceux-ci se sont comportés avec eux. Car, tout comme les sacrifices ont été partagés dans les périodes difficiles, les gains doivent l'être dans les périodes de croissance. »

Inutile de dire qu'il est illusoire de compter sur le bon vouloir des patrons, ce que se garde bien de dire Trumka.

Les contestataires, eux, ont mis à profit le congrès du syndicat pour appeler les travailleurs à se préparer à résister aux sacrifices supplémentaires, lors des négociations pour le renouvellement des contrats l'an prochain, et au-delà « à reprendre ce qu'on leur a volé ».

Dominique CHABLIS

# De Bush à Obama, une politique d'immigration meurtrière

Un adolescent mexicain de 14 ans a été abattu le 7 juin de deux balles dans la tête à Ciudad Juarez, au nord du Mexique par un garde-frontière américain. Selon des témoins, il faisait partie d'un groupe de jeunes qui ont franchi par erreur le lit asséché du Rio Bravo, qui marque la frontière entre le Mexique et l'État du Texas.



À la frontière américaine : un Mexicain abattu par une patrouille des États-Unis.

Surpris par la patrouille frontalière, ils ont couru vers le côté mexicain, et c'est alors, selon un communiqué du Parquet de Ciudad Juarez, que « deux agents américains ont utilisé leurs armes ».

Le département d'État américain a regretté « l'incident » et annoncé la suspension de l'auteur des coups de feu. Mais il ne s'agit ni d'un incident, ni d'une « bavure ». C'est le résultat d'un durcissement de la politique américaine en matière d'immigration, et particulièrement de l'immigration massive en provenance du Mexique, politique commencée sous Bush et qui, jusqu'à maintenant, s'est poursuivie sous Obama.

Dans la même semaine, trois personnes, dont une qui vivait aux États-Unis depuis plus de quarante ans, ont été froidement abattues par des policiers.

Tout au long de la frontière mexicaine, les policiers américains se livrent, depuis de longs mois, à une véritable chasse à l'homme, traquant ceux qui essaient de franchir la frontière entre le Mexique et les États-Unis ou qu'ils soupçonnent de l'avoir franchie illégalement.

Le 23 avril dernier, l'État d'Arizona – autre État-frontière avec le Mexique – a adopté une loi qui non seulement autorise, mais même invite, les policiers à arrêter toute personne qui peut être soupçonnée d'être en situation irrégulière et qui n'est pas en mesure de présenter ses papiers lors d'un contrôle d'identité. La loi est dirigée, évidemment, contre les Mexicains et dénoncée par eux – et par un certain nombre d'Américains – comme légalisant le délit de faciès.

D'importantes manifestations contre cette loi ont eu lieu dans plusieurs grandes villes américaines, dont Phoenix,

capitale de l'Arizona, où de 10 000 à 20 000 manifestants, venus de tous les États-Unis, ont rappelé à Obama la promesse faite avant son élection de réformer la politique d'immigration de son prédécesseur.

Le président Obama, tout en reconnaissant que « certains États pouvaient se sentir menacés par une vague d'immigrés illégaux », a dénoncé cette loi qui risquait de « saper les fondements démocratiques qui nous définissent en tant que nation ». Cela n'a pas empêché le département de l'Immigration de son administration d'annoncer son intention de porter à 400 000 par an le nombre d'étrangers expulsés. Comme le relève le journal trotskyste américain Spark, « ces dernières années, le nombre des étrangers expulsés par an a atteint au maximum 387 000, y compris pendant les années Bush. Comment l'objectif de 400 000 expulsions pourrait-il être atteint, sinon en utilisant les méthodes que l'Arizona vient de légaliser ? »

Jean-Jacques LAMY

• Marée noire

# BP tente de colmater la fuite... de ses profits

Plus de deux mois après l'accident, le pétrole continue à se déverser dans le golfe du Mexique par millions de tonnes et les États-Unis subissent une catastrophe écologique.

Non seulement BP n'avait rien prévu, mais les autres compagnies pétrolières, qui prennent exactement les mêmes risques même si elles viennent d'affirmer le contraire, ne savent pas plus que lui comment colmater la brèche ni même comment ramasser le pétrole. Quant à l'État américain, il semble incapable pour le moment de produire autre chose que les déclarations de son président.

Le groupe BP étant, et c'est heureux, contraint de payer une partie des dégâts de la marée noire qu'il a provoquée, ses bénéfices diminueront d'autant. Sous la pression de l'opinion publique, le groupe a dû décider qu'il ne distribuerait pas de dividendes cette année, alors qu'il avait versé plus de dix milliards de dollars à ses actionnaires l'an passé. Il vient en outre de s'engager à provisionner un fonds de 20 milliards de dollars pour rembourser les dommages causés.

Cette baisse prévisible de ses profits entraîne la baisse du cours de l'action BP dont le prix

a été quasiment divisé par deux depuis l'explosion de la plateforme. Mais elle ne change rien à l'attitude des dirigeants de BP, dont l'un, après avoir affirmé que « nous ne connaissons pas le repos tant que le problème ne sera pas réglé », s'est affiché à une régata pour milliardaires. Quant à l'autre, niant que les pétroliers soient des firmes exclusivement avides de profits, il a affirmé que BP se souciait aussi des « petites gens »...

Le gouvernement américain n'a pas de mots assez forts pour BP, parlant de « botter les fesses » de

quelqu'un et affirmant une fois de plus que le pétrolier devra payer. Obama n'a certes pas été pris d'une brusque fièvre anticapitaliste, mais il tente de défendre son avenir politique. Et puis, qui sait, l'affaire pourrait aussi servir les concurrents américains de BP. Ces derniers, Exxon en tête, pourtant détenteur du précédent record de la marée noire avec l'Exxon-Valdez, se préparent d'ailleurs à témoigner à charge contre BP et jurent leurs grands dieux qu'ils utilisent des valves neuves, des sécurités doubles et même triples, etc. En attendant, peut-être, de racheter BP pour pas cher, une fois que le cours de l'action aura suffisamment baissé.

BP, de son côté, prépare déjà la contre-attaque et a fait appel à de grandes banques pour se défendre sur les places financières. Le gouvernement britannique s'est inquiété des attaques qu'il juge outrancières contre le groupe pétrolier.

Paul GALOIS



# BP, plus puissant que bien des États

Quand certains, outre-Atlantique, pointent du doigt le caractère britannique de BP (initiales de British Petroleum), ils « oublient » que si cette compagnie est l'héritière de l'Anglo-Iranian, elle l'est aussi des majors pétrolières américaines Arco et Amoco. D'ailleurs, aujourd'hui, si son capital appartient à 41 % à des Britanniques, presque autant (39 %) se trouve entre des mains étatsuniennes.

En fait, les milliards que BP doit débloquer sont avant tout une réponse de sa direction à l'effondrement du cours de son action en Bourse. Pour « rassurer les marchés », autrement dit pour montrer aux détenteurs de capitaux du monde entier qu'il a les reins solides, BP est d'ailleurs allé bien au-delà des prétendues injonctions d'Obama : il a annoncé qu'il allait

débloquer plus du double des fonds demandés, soit 50 milliards de dollars.

Même si ce n'est pas rien, cette multinationale peut largement se permettre une telle dépense, quand on sait que son chiffre d'affaires annuel est cinq fois plus important.

Pour donner une idée de ce que cela représente comme puissance, on peut rappeler que les 220 milliards d'euros de son chiffre d'affaires équivalent... au produit intérieur brut de la Pologne, classée vingt-quatrième puissance mondiale.

Quant à la Louisiane, dont les côtes, la flore, la faune, et les pêcheurs sont sinistrés du fait de BP, quels moyens a-t-elle de se faire entendre, quand son budget est non seulement deux fois moindre que les revenus de son pollueur, mais alimenté

pour un quart... par les subventions de ce même BP ? Et nul doute que BP s'y retrouve amplement puisqu'il exploite 40 % des réserves américaines de pétrole dans le golfe du Mexique (et en Alaska) !

Ajoutons à cela que BP, qui était déjà un des premiers employeurs de la région, a encore renforcé son poids en ce domaine. Depuis que sa marée

noire empêche de travailler les marins pêcheurs de Louisiane, il emploie toute une partie de ceux-ci pour éponger ses propres dégâts !

Alors, ce ne sont pas les rododromes même du dirigeant du plus puissant État de la planète qui peuvent vraiment inquiéter des géants du capitalisme mondial comme BP.

Pierre LAFFITTE

Au sommaire de  
**LUTTE DE CLASSE n° 128** (mai-juin 2010)

- La crise dite de la « dette grecque » : l'économie au bord du volcan
- République d'Irlande : la classe ouvrière entre la crise et le « partenariat social » des appareils syndicaux
- - France : la droite après sa défaite aux élections régionales
- La « réforme » des retraites : une politique visant à abaisser le niveau de vie des retraités au profit du patronat
- Italie : la Mafia, l'État et l'économie capitaliste

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro



• Italie

# Course à la productivité, attaque aux droits élémentaires Les travailleurs de Fiat face au chantage du patron

**36 % de « non » à l'accord, moins de 60 % de « oui » par rapport aux inscrits, tel est le résultat annoncé pour le référendum organisé le 22 juin parmi les 5 000 travailleurs de l'usine Fiat de Pomigliano d'Arco, dans la banlieue de Naples, pour leur faire ratifier un accord qui tient du chantage pur et simple.**

Vu toutes les pressions auxquelles ont été soumis les travailleurs, sans parler des truquages probables d'un vote pour lequel on annonce 95 % de participation, ce 60 % de « oui » n'est pas très satisfaisant pour la direction de Fiat et pour sa volonté de soumettre les ouvriers de groupe à ses diktats.

En effet, alors même qu'il annonçait la fermeture irrémédiable de l'usine Fiat de Termini Imerese, en Sicile, le PDG de Fiat-Auto Sergio Marchionne a annoncé qu'en revanche, il acceptait de maintenir une production à l'usine de Naples, au chômage depuis un an et demi.

Il s'agissait dans le projet de Marchionne de rapatrier la production des Panda actuellement effectuée à l'usine de Tychy en Pologne. Mais attention, cette relocalisation faite aux dépens des travailleurs polonais et présentée comme un effort de la part de l'entreprise pour sauvegarder l'emploi dans son pays d'origine, l'Italie, ne devait pas se faire à n'importe quelle condition. En fait d'efforts, c'est aux travailleurs qu'il mettait le couteau sous la gorge en subordonnant le rapatriement de la

production des Panda, accompagnée de 700 millions d'euros d'investissements, à des conditions draconiennes.

Premier point de l'accord proposé, il s'agit d'imposer l'utilisation des installations 24 heures sur 24 pendant six jours grâce à une rotation basée sur l'alternance de 18 équipes, le jour de repos pouvant courir sur toute la semaine. Les activités d'entretien, elles, devraient suivre le même rythme, mais sur sept jours sur la base d'une rotation en 21 équipes. Pour éviter l'arrêt des installations, la pause repas d'une demi-heure serait reportée à la fin de chaque équipe, les autres pauses seraient réduites et des heures supplémentaires imposées, dont 80 heures annuelles même pas conditionnées à un accord syndical. En cas d'arrêts de la production, celle-ci pourrait être récupérée dans les six mois suivants sur les temps de pause ou les jours de repos.

La Fiat, qui veut décidément s'affranchir d'un certain nombre d'obligations patronales, ajoute à tout cela le non-paiement des indemnités de maladie en cas d'absentéisme



«Le travail est une dignité, pas une charité»: des travailleurs de Pomigliano manifestent lors du festival de San Remo.

trop élevé. Enfin et surtout, elle voudrait inclure dans l'accord une quasi-suppression du droit de grève: en effet le texte prévoit des sanctions allant jusqu'au licenciement pour le travailleur qui, par la grève, remettrait en cause une de ces dispositions. Les organisations syndicales qui prendraient de telles initiatives seraient également sanctionnées.

Tel est donc l'accord qui, sous prétexte de favoriser l'emploi dans le sud -au moment même où Fiat confirme la fermeture de l'usine de Sicile!- a été soutenu par l'ensemble des forces politiques, mais aussi par les confédérations syndicales. Même la CGIL, principal syndicat italien, par la voix de son secrétaire Epifani, s'y est déclarée favorable moyennant quelques modifications mineures.

Heureusement, la FIOM, Fédération de la métallurgie CGIL, s'est dite opposée à l'accord, déclarant illégitime le référendum du 22 juin. Il en est de même du petit syndicat indépendant Slai-Cobas. Cela leur a valu l'accusation d'être «obsédés par la recherche du conflit», de la part d'un ministre, et de «vouloir protéger les absentéistes et les malades» de la part de la dirigeante de la confédération patronale, Emma Marcegaglia. Des commentaires ont décrit les ouvriers de Pomigliano comme des fainéants, faisant grève pour regarder les matchs de football, voire complétant leurs revenus par le trafic de drogue. Enfin, sur une initiative se disant bien sûr indépendante mais émanant du maire de la ville, de cadres et de quelques employés, on a vu quelques centaines

d'ouvriers de Pomigliano défilier pour demander le droit au travail, menacé par... la FIOM!

Ce diktat patronal appuyé par l'ensemble des forces politiques et la quasi-totalité des bureaucraties syndicales, est naturellement présenté comme le fin du fin du modernisme. Marchionne a ainsi déclaré qu'il vit «dans l'époque d'après Jésus-Christ». Il faut comprendre que celle où les travailleurs faisaient grève contre les patrons, pour lui, est finie: l'époque moderne est celle où les patrons mènent librement la lutte contre les droits ouvriers, et l'accord qu'il voudrait imposer à Pomigliano annonce ce qu'il voudrait instaurer dans les autres usines Fiat et, au-delà, ce que gouvernement et patrons voudraient faire passer dans toute l'Italie.

Ce n'est pas pour autant gagné pour Marchionne et ses semblables, comme le montre le résultat de Pomigliano. Et puis, à l'usine Fiat de Turin par exemple, un débrayage de protestation contre l'accord a été suivi à 80 %, preuve que les travailleurs voient bien que la menace est dirigée contre tous.

Que les travailleurs se défendent, pour un Marchionne, ce serait cela l'archaïsme. Eh bien il se trompe: c'est le seul avenir possible.

André FRYS

• Ventes à découvert

## Guerre à la spéculation ?

Le 18 mai, dans le but de contrer la spéculation sur la dette des États, la chancelière allemande Angela Merkel avait pour un temps interdit certaines «ventes à découvert à nu»: celles de titres de dette d'États de la zone euro, celles des assurances sur ces mêmes titres en cas de faillite d'un État, ce qu'on appelle les CDS (Credit default swaps), enfin celles des actions de dix établissements financiers allemands. Le gouvernement français se déclarait alors opposé à de telles mesures et le président de l'Autorité des marchés financiers, «gendarme» de la Bourse de Paris (l'AMF) doutait fort de leur efficacité.

Mais le 10 juin, la ministre des Finances, Christine Lagarde, présentait aux députés un projet de loi visant à réguler ces ventes à découvert de titres d'État et de CDS. Et de déclarer que «l'Autorité des marchés

financiers pourra dorénavant interdire les ventes à découvert en cas de circonstances exceptionnelles. L'AMF pourra imposer la transparence sur les ventes à découvert.»

En même temps Sarkozy et Merkel demandaient à la Commission européenne et à son président, Barroso, de prendre des mesures dans ce sens, déclarant que le travail de la Commission devrait comprendre la possibilité d'une interdiction au niveau européen des ventes à découvert à nu de toutes ou de certaines actions et obligations et de certains CDS à nu sur titres souverains. La proposition était formulée avec une prudence telle qu'elle laisse aux spéculateurs bien des possibilités, et ce d'autant plus que leur champ d'action est bien plus vaste que les quelques marchés où pourraient être prises des mesures restrictives.

En tout cas toutes ces discussions sur les ventes à découvert montrent l'urgence qu'il y a à s'opposer à un système

financier avide de profits qui n'hésite pas à spéculer sur l'effondrement des cours. Elles montrent aussi l'incapacité des

organismes étatiques mi-financiers comme l'AMF à exercer un réel contrôle sur ces menées.

Vincent GELAS

## Gagner en vendant ce qu'on n'a pas

Vendre à découvert, c'est vendre un titre que l'on n'a pas encore et que l'on n'achètera que plus tard, en espérant que d'ici là son prix aura baissé. La vente à découvert sert donc à faire du profit dans un marché en baisse. Dans un marché en hausse, il faut au contraire acheter d'abord et vendre quand le prix aura monté.

En principe, pour vendre à découvert, il faut emprunter le titre qu'on vend. Mais on peut aussi ne pas le faire, ou déterminer seulement des assurances

sur le titre (les CDS, Credit default swaps): c'est ce qu'on appelle les ventes à nu.

Les spéculateurs jouent, à la hausse ou à la baisse, avec un système de règlement différé leur permettant d'acheter ou de vendre pour une valeur bien supérieure à celle dont ils disposent: cinq fois plus s'ils disposent de liquidités, deux fois et demie s'ils disposent de titres. Dans le cas d'une vente à découvert, le spéculateur ayant 1 000 euros de liquidités peut par exemple vendre pour

5 000 euros d'actions ou de titres qu'il n'a pas.

Il ne suffit évidemment pas de jouer pour gagner à tout coup. Car si le titre sur lequel on spéculé à la baisse ne baisse pas, il faut alors acheter plus cher qu'on a vendu, c'est-à-dire subir une perte nette. Le tout est donc de ne pas se tromper dans un jeu qui en tout cas est complètement fou, à l'image du système économique qui le permet.

V. G.

### • Travail des enfants

# 200 millions de prolétaires de moins de 14 ans

Comme tous les quatre ans, le Bureau International du Travail, un organisme dépendant de l'ONU, a publié un rapport rappelant que deux cents millions d'enfants de moins de quatorze ans travaillent au lieu d'aller à l'école.

Chiffres à l'appui, cet organisme a une fois de plus expliqué que la misère contraignait ces jeunes à aller se faire exploiter dans les mines, les usines textiles, les chantiers, les champs etc. Le BIT a publié les tristes photos où l'on voit des gosses pousser une brouette plus haute qu'eux, sortir d'un puits de mine comme dans *Germinal*, travailler la terre ou tenir des petits étals sur les trottoirs des villes de misère. Comme tous les quatre ans, les bons esprits de l'ONU vont prévenir les « consommateurs » que du coton au café, de l'électronique au sucre, bien des marchandises qu'ils achètent sont produites par le travail des enfants. Ce rapport donnera peut-être lieu à une nouvelle série de délibérations de l'ONU condamnant le travail des enfants et proclamant le droit de tous à avoir une éducation.

Or les lois votées à l'ONU, interdisant le travail des enfants et ratifiées par tous les pays ou presque, ne tiennent pas devant la puissance du « marché », autrement dit devant la rapacité des propriétaires, leur volonté de payer la force de travail le moins cher possible. Et si le moins cher, c'est employer un gosse de dix ans, qu'importe ! Si, de plus, la famille a absolument besoin du salaire du gamin, c'est encore mieux.



Enfant au travail en Thaïlande.

Le travail des enfants, l'exploitation des enfants pour mieux dire, est inséparable du capitalisme, c'est-à-dire de l'achat et de la vente de la force de travail. Son abolition, « sous sa forme actuelle » précisait Marx, est une des premières revendications du mouvement ouvrier. Il n'a été interdit effectivement que là où ce dernier a réussi à l'imposer. Et seulement là. Car, par exemple, si les travailleurs ont réussi à le faire

interdire progressivement en France, la France, elle, ne l'a jamais prohibé dans ses colonies.

Les vœux pieux du BIT peuvent certes servir d'argument à ceux qui luttent contre l'exploitation des enfants dans les pays où elle est endémique, c'est-à-dire dans tous les pays pauvres. Mais il faudra des combats de la classe ouvrière pour faire reculer cette abomination.

Paul GALOIS

## Il y a niche fiscale et niche fiscale

Parmi les mesures destinées à réduire le déficit du budget de l'État, Fillon a réaffirmé l'intention du gouvernement de proposer « la suppression ou le plafonnement de niches fiscales ou sociales », dispositifs permettant de payer moins d'impôt et de charges sociales, voire pas du tout.

Les 468 niches fiscales recensées par le gouvernement coûteraient au budget de l'État 74 milliards d'euros, et « les niches sociales » 33 milliards de plus. Le gouvernement voudrait réduire cette facture de deux milliards d'euros par an pendant trois ans.

Le problème, c'est qu'il y a niche et niche. Côté charges sociales, il y a, par exemple, les exonérations des stocks options, les exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires (coût : environ 20 milliards chaque année), celles des tickets restaurants, des chèques vacances... et des indemnités de licenciement. Côté impôt sur le revenu, il y a par exemple les réductions d'impôts accordées aux riches contribuables qui investissent outre-mer, et qui peuvent ainsi annuler purement et simplement leur impôt (coût : 3,3 milliards d'euros pour environ 11 000 contribuables), l'abattement sur les plus-values réalisées lors de la cession d'un cheval de course. Mais il y a aussi l'abattement de 10 % sur le montant des pensions et retraites ou la prime pour l'emploi (qui a coûté 700 millions d'euros et concerne plus de huit millions de salariés aux

faibles revenus).

Quelles seront les « niches » et les catégories de contribuables touchées ?

Le gouvernement a déjà fait savoir qu'il n'était pas question de revenir sur la TVA à 5,5 % dans la restauration ni sur les baisses et exonérations de cotisations patronales, pas plus que sur l'exonération d'impôt sur les plus-values réalisées par les entreprises à l'occasion de la vente d'une filiale. Exonération qui, d'ailleurs, n'est pas comptabilisée par le gouvernement dans les « niches fiscales », mais a quand même coûté au budget de l'État – et rapporté aux patrons concernés – plus de 20 milliards d'euros en trois ans.

Quand il s'agit de faire payer les pauvres, le gouvernement n'a pas les mêmes scrupules. En décembre dernier, le gouvernement a fait voter dans la loi de finances pour 2010 la suppression de l'exonération d'impôt des indemnités journalières d'accidents du travail. Il a aussi gelé, pour la deuxième année consécutive, l'indexation du montant de la prime pour l'emploi sur l'indice des prix.

Jean-Jacques LAMY

### • Novo Nordisk (Chartres)

## Le grand mépris des malades

Un des leaders mondiaux du traitement du diabète, le trust pharmaceutique danois Novo Nordisk, possède à Chartres une unité de production qui emploie 680 personnes, occupées essentiellement à la production de cartouches d'insuline. La direction ne cesse de se vanter, auprès du personnel comme dans la presse locale, de sa « politique sociale », de son souci du « développement durable » et autres mots creux

dont les patrons ont la bouche bien remplie. Ainsi en mars, elle s'est félicitée du fait que Novo Nordisk était nominé dans le palmarès « Best Workplaces France 2010 » de l'institut Great Place to Work. À l'occasion de la remise des trophées, Krisja Vermeylen, directrice générale du groupe pour la France, déclarait : « *En tant que laboratoire pharmaceutique et acteur de santé, les patients sont au cœur de notre action et nous souhaitons*

*démontrer l'importance de traiter le diabète.* »

Mais il n'a pas fallu attendre longtemps pour mesurer toute la valeur de ces propos. En effet, dans le cadre de son plan draconien d'austérité, qui touche essentiellement les couches populaires, le gouvernement grec a décidé, en avril, par décret de baisser le prix des médicaments d'environ 25 %. Aussitôt Novo Nordisk a prétendu qu'on l'égorgeait, qu'à ce prix-là son

activité n'était plus rentable. Le président du groupe, Lars Rebién Sørensen, a même eu le culot de déclarer son sentiment « *que les diabétiques grecs sont devenus les otages des lacunes de la politique économique du gouvernement.* » Novo Nordisk a donc retiré ses médicaments les plus récents du marché grec, et les 50 000 diabétiques ont ainsi été privés des moyens de se soigner correctement.

Finalement la direction de

Novo Nordisk a annoncé, le 21 juin, qu'elle allait revenir sur le marché grec, après que le gouvernement d'Athènes a cédé à son chantage et accepté de revenir sur la baisse des prix qui ne sera plus que de 10 %. Voilà comment un trust pharmaceutique joue avec la santé des malades pour maximiser ses profits. En tout cas pour le prix du cynisme, Novo Nordisk serait sans doute hors concours.

Correspondant LO

## • Manuels scolaires

# Changement de programme sans transition

À la rentrée de septembre, les élèves de seconde commenceront leur année avec un nouveau programme dans toutes les matières. Les programmes scolaires changent en effet périodiquement, pour diverses raisons. Il y a d'abord, et c'est normal, l'intégration des nouvelles découvertes, dans tous les domaines, y compris dans la façon d'enseigner. Mais il y a aussi l'effet des évolutions politiques et sociales et celui

des modes pédagogiques. Il y a également, dans une proportion difficile à évaluer, l'intérêt bien compris des éditeurs de manuels scolaires pour lesquels chaque changement de programme est une aubaine.

La rentrée 2010, pour laquelle il faudra renouveler tous les manuels d'une génération, rapportera autant aux éditeurs qu'elle coûtera aux Régions qui financent les livres scolaires des élèves des lycées, soit 150 à

200 euros par élève de seconde. Les Régions ont d'ailleurs protesté auprès du ministre de l'Éducation nationale en lui faisant remarquer qu'il aurait été plus sage d'étaler le changement de programme sur plusieurs années afin d'en limiter le coût. Ayant déjà établi leurs budgets et subissant une baisse des ressources attribuées par l'État, les administrations régionales se demandent comment financer ces dépenses

nouvelles, et on le comprend. Il est vrai cependant qu'aucune, à ce jour, n'a suggéré de réduire les subventions qu'elles versent toutes aux entreprises privées.

Le ministre Chatel répond donc à une lettre de l'Association des Régions françaises que l'État verse aux familles des primes de rentrée et des bourses... ce qui n'a aucun rapport puisqu'il s'agit des manuels qui sont payés par les Régions et fournis par les lycées. Il ajoute

qu'il y a aussi des bourses aux livres d'occasion, ce qui est particulièrement malin s'agissant de livres nouveaux. Et il finit quand même par dire ce qu'il pense : selon lui, « *les Régions ne sont pas tenues de financer les manuels scolaires* ».

Ben voyons. D'ailleurs les enfants d'ouvriers ne sont pas tenus d'avoir des livres, ni même, tant qu'on y est, d'aller au lycée!

Paul GALOIS

## • La suppression des redoublements

# Réduire l'échec ou réduire les coûts ?

**Parmi les diverses pistes ouvertes dans toutes les directions, dans le seul objectif d'économiser 16 000 emplois dans l'Éducation nationale, figure la suppression des redoublements d'élèves.**

Dans la « réforme » des lycées mise en place pour la rentrée scolaire de septembre prochain, le ministre propose donc de s'attaquer à ces derniers. Ils ne devront être proposés qu'en « *recours ultime* » et « *précisément justifiés* » et, en quelque sorte, sont voués à disparaître. Ils sont censés être remplacés par des « stages passerelles » pour les lycéens qui voudraient changer d'orientation sans posséder toutes les compétences pour le faire ou par des « stages de remise à niveau », organisés pendant les petites vacances ou les congés d'été par des enseignants payés en heures

supplémentaires, ou des vacataires recrutés expressément.

C'est là qu'on voit sans peine la motivation – tout sauf pédagogique – des services du ministre : il y a un mois, un rapport de la Cour des comptes recommandait directement la suppression du redoublement, « *inefficace et coûteux* ». Le ministère évalue ce coût à deux milliards par an. Deux milliards constitués de places dans des classes, de livres scolaires, d'enseignants, de petits groupes de travail... bref, tout ce qui peut être économisé en accélérant les flux d'élèves, dans un système de « flux tendu » qui, du cours préparatoire au baccalauréat, déverserait ses flots d'élèves au moindre coût.

On ne peut certes pas considérer le redoublement comme un remède pédagogique universel. Mais si les études sur lesquelles s'appuient les « experts »

et la Cour des comptes – dont la compétence pédagogique peut être mise en doute – notent l'inefficacité ou même la nocivité des redoublements, elles semblent prendre l'effet pour la cause. Si les élèves qui ont redoublé leur cours préparatoire n'ont que 8 % de chances, statistiquement, d'obtenir le bac, ce n'est sans doute pas à cause de leur redoublement!

C'est donc le droit au redoublement qui doit être maintenu et laissé à l'appréciation des enseignants. Mais c'est aussi la logique comptable qui tient lieu de pédagogie rue de Grenelle qui doit être remise en cause. Sans quoi il n'y aura de toute façon plus de place, plus de table, plus de chaise même, pour un élève qui aurait besoin de redoubler dans une classe chargée à bloc et où il aura bien du mal à profiter des leçons.

Viviane LAFONT

## • Contrôle de la salubrité des sols

# L'État fait le minimum

D'ici à 2012, 1 200 établissements scolaires construits sur d'anciens sites industriels, vont faire l'objet d'un diagnostic pour vérifier que le sol sur lequel ils ont été bâtis ne contient aucune substance toxique comme du plomb, du cuivre, du chrome ou des hydrocarbures. Au terme de cette opération, en 2015, 2 000 crèches, écoles, collèges et lycées devraient avoir été vérifiés. Quant au coût total de ces expertises, il devrait s'élever à 50 millions d'euros.

C'est une bonne chose que de se soucier de l'environnement des enfants. Il est néanmoins étonnant que le gouvernement se limite à 2 000 sites, alors qu'en France 246 000 sites

ayant accueilli dans le passé des activités potentiellement polluantes ont été identifiés. Le ministère de l'Écologie qui pilote cette opération se retranche derrière le fait que de nombreux exploitants ne pouvant être retrouvés, le nettoyage et la remise en état des sites coûteraient des sommes considérables à la collectivité.

En ce qui concernent la responsabilité des pollueurs ayant sévi au 19<sup>e</sup> siècle, elle est peut-être difficile à établir, d'autant que plusieurs activités polluantes ont pu se succéder sur un même site. Mais beaucoup d'autres pollutions sont plus récentes et leurs auteurs seraient faciles à retrouver, si l'État voulait s'en donner

la peine. La presse relève que l'idée de cette enquête fait suite à la découverte en 2001 d'une importante pollution dans une école maternelle construite sur un ancien site Kodak à Vincennes, en région parisienne. L'État n'aurait-il pas les moyens d'obliger ce trust très connu, qui possède plusieurs implantations en France, à nettoyer les sols derrière lui ou à assumer financièrement la remise en état des lieux?

Pour cela, il faudrait que les gouvernants se soucient plus des intérêts de la population que de ceux des industriels. Or ils ne donnent aucun signe de vouloir inverser les priorités.

Roger MEYNIER

## • Les troubles musculo-squelettiques en augmentation

# Le travail, c'est loin d'être la santé



**Des douleurs cervicales ou de la colonne lombaire, des douleurs articulaires des membres, des tendinites, une gêne fonctionnelle plus ou moins invalidante, tels sont les symptômes des troubles musculo-squelettiques, les TMS, qui représentent la grande majorité des maladies professionnelles.**

Ces TMS augmentent fortement depuis dix ans, comme le révèlent des études publiées dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'Institut de veille sanitaire.

De la tristement fréquente maladie du canal carpien qui touche le poignet, en passant par des douleurs typiques de l'épaule, du coude, des lombaires ou du cou, toutes se développent en corrélation avec l'intensification du travail. À eux seuls, les TMS des membres et les lombalgies représentaient, en 2006, non loin de 80 % des maladies professionnelles déclarées. En 2008, le régime général de la Sécurité sociale a dû déboursier près de 800 millions d'euros afin d'indemniser près de 40 000 travailleurs pour des souffrances liées à des TMS. Et ce nombre est probablement très sous-évalué, beaucoup d'entre eux hésitant à se déclarer, par crainte pour leur emploi.

Agricultrices, vendeuses, ouvrières de l'électronique,

jardiniers, maçons, cuisiniers, travailleurs intérimaires soumis à des conditions plus dures, etc. et même travailleurs sur écran, sont particulièrement concernés.

Même si les possibilités de sécurité au travail existent largement plus que dans le passé, même si, dans l'agriculture comme dans l'industrie, la mécanisation, l'automatisation et les robots pourraient largement soulager le travail de l'ouvrier, « *les modes d'organisation du travail identifiés par les scientifiques comme délétères pour la santé des travailleurs ne semblent pas avoir été sensiblement modifiés ces dix dernières années* ». Ils ont même empiré « *avec un rythme plus soutenu et des cadences plus élevées* », écrit l'Institut de veille sanitaire.

Un argument supplémentaire, et de taille, pour exiger la réduction du temps et des cadences de travail par le partage de celui-ci entre tous, chômeurs et salariés.

Viviane LAFONT

## • Travailleurs sans papiers

# Des concessions obtenues par la lutte

**Depuis trois semaines, plusieurs centaines de travailleurs sans papiers grévistes occupaient les marches, puis le parvis de l'Opéra-Bastille, à Paris, nuit et jour, sous la garde permanente des CRS.**

Cette occupation très visible recevait de nombreuses marques de solidarité, financières en particulier, de la part des nombreux passants et touristes. Vendredi soir 18 juin, à l'annonce de concessions du gouvernement, les grévistes ont levé cette occupation, mais d'autres piquets de grève se maintiennent sur des chantiers et des entreprises.

Après huit mois de grève, les 6 000 grévistes d'Ile-de-France vont maintenant déposer leurs dossiers de demandes de régularisation, de même que de nombreux

autres travailleurs sans papiers remplissant les nouveaux critères, un peu moins restrictifs qu'auparavant et qui doivent s'appliquer de la même manière dans tous les départements.

Auparavant, pour obtenir leur régularisation, les sans-papiers devaient justifier de douze mois d'activité continue dans les douze derniers mois. Maintenant, d'ici le 31 mars 2011, ils devront justifier de douze mois d'activité dans les 18 mois précédents, et les intérimaires, qui n'arrivaient jamais à remplir cette condition d'un an de travail continu, devront justifier aussi de 12 mois de travail, mais dans les 24 mois précédents et même chez plusieurs employeurs successifs. Enfin, bonne nouvelle pour les grévistes, d'après la CGT, leurs mois de grève seront comptabilisés comme des périodes salariées.

Pour les travailleurs employés dans les services à la personne, où les sans-papiers femmes sont nombreuses, il était quasiment impossible d'obtenir des régularisations. Maintenant, une régularisation deviendra possible avec une promesse d'embauche d'au moins vingt heures par semaine, complétée par d'autres travaux permettant d'atteindre un salaire du niveau du smic.

Ces quelques concessions ne sont qu'un premier pas et elles ne permettront pas de régulariser les centaines de milliers de travailleurs sans papiers qui pourtant assurent des travaux indispensables dans de nombreux secteurs de l'économie. D'autant plus qu'Eric Besson a maintenu la condition scandaleuse de cinq années de présence en France pour pouvoir déposer un dossier, même si tous les autres critères sont remplis !

En imposant cette condition, le gouvernement contribue volontairement à maintenir le travail clandestin, les filières mafieuses, et l'exploitation de travailleurs privés de tout droit.

Une partie des militants qui ont organisé cette grève sont issus de la grève précédente de 2008. Cette nouvelle grève de huit mois a permis à des milliers de nouveaux travailleurs d'apprendre à lutter, à résister. Cela leur permettra certainement, plus tard et encore plus nombreux, d'organiser de nouvelles luttes pour enfin obtenir la régularisation de tous les travailleurs sans papiers, et aussi pour défendre tout simplement leurs droits de travailleurs aux côtés du reste de la classe ouvrière de ce pays, dont ils sont partie intégrante.

Louis BASTILLE

## • Clermont-Ferrand

# Contre l'expulsion de sans-papiers

**Deux adolescents d'origine arménienne, scolarisés au collège Albert-Camus de Clermont-Ferrand, sont menacés d'expulsion, ainsi que leurs parents. Les réactions de soutien se multiplient, pour tenter de faire reculer le préfet et leur permettre de rester en France.**

Il y a une vingtaine d'années, les parents ont fui l'Arménie alors en guerre contre l'Azerbaïdjan, d'où est originaire l'épouse. Ils sont allés en Russie d'où ils ont été expulsés après y avoir vécu une vingtaine d'années. Venu en France, « le pays des droits de l'homme » croyaient-ils, et installés à Clermont-Ferrand, ils ont déposé une demande d'asile ; la préfecture a refusé et fin avril, ils ont reçu l'ordre de quitter le territoire. Ne sachant pas où aller, interdits de séjour en Russie et en Arménie, ils souhaitent rester ici où leurs deux enfants se sont très bien intégrés et ont appris le français en quelques mois. Aidés par le Réseau Éducation Sans Frontières et un comité de



soutien, la famille a adressé un recours au tribunal administratif pour pouvoir rester en France.

Les élèves et les enseignants du collège se sont fortement mobilisés avec réunions, pétition, manifestation en ville, appel aux médias. Presse et télévision régionales ont largement fait écho à cette affaire. Jeudi 17 juin, les enseignants de l'établissement étaient quasiment tous en grève et ont

défilé sous une pluie battante pour dire non à l'expulsion, en portant une banderole au style percutant, faisant allusion au titre d'un ouvrage de Camus: « Collège Albert-Camus: Un homme révolté. Un collège aussi. »

Samedi 19 juin, trois cents manifestants rassemblés d'abord devant la préfecture, ont à nouveau défilé sous la pluie au centre ville. La colère se manifeste contre la politique de Sarkozy et du

gouvernement, et contre le préfet de la région Auvergne, particulièrement zélé, ancien directeur de cabinet du ministre Hortefeux. Selon les associations de soutien aux sans-papiers, il aurait fait expulser quatorze personnes en une dizaine de jours ! La mobilisation se maintient, et une nouvelle manifestation était prévue mercredi 23 juin, devant la préfecture, pour empêcher les expulsions.

Correspondant LO

## • SNCF Région de Toulouse

# Une cheminote victime d'un accident mortel

À 3 h du matin le 16 juin, une cheminote de 34 ans, conseillère prévention à l'équipement SNCF a été tuée sur le coup par une élingue lors du déchargement de longs rails soudés. Elle s'était déplacée de Tours sur un chantier de nuit entre Brive et Capdenac dans le Lot, suite à un accident du travail qui avait eu lieu quelque temps auparavant.

Elle avait déjà estimé que l'éclairage artificiel était insuffisant, elle expliquait qu'elle intervenait dans le cadre de l'amélioration de la sécurité, se faisait exposer les conditions de travail et prenait des photos. Cette nuit-là il pleuvait, le chargement de rails était décalé sur les wagons, le déchargement était effectué en courbe, le chevalet reliant l'élingue au rail a lâché et l'élingue l'a frappée en pleine tête.

Depuis quelques années, la SNCF s'est dirigée vers des travaux de nuit pour le renouvellement des voies. Les pressions pour faire vite sont multipliées parce que les intervalles de temps disponibles pour ces travaux sont prévus au plus court. De jour, comme de nuit, il faut que le plus possible de travail soit fait. Parce qu'ils avaient multiplié des périodes de nuit depuis plus d'un an, un certain nombre de cheminots présents sur ce chantier, rejoints par une partie de la hiérarchie, avaient réclamé et obtenu de ne pas faire de périodes de cinq nuits en suivant, ils voulaient les limiter à quatre, pour alléger la fatigue, d'autant que la SNCF n'a pas forcément fait d'efforts pour les héberger tous sur place. Ils doivent donc effectuer parfois des heures de trajet aller-retour en voiture pour rejoindre un endroit où dormir après leurs huit heures de travail.

Les collègues sont choqués et révoltés par ces situations où les conditions de travail et les conditions de sécurité laissées à l'abandon peuvent conduire au drame.

Correspondant LO

### • General Motors – Strasbourg

# Les travailleurs ne veulent pas de baisse de salaire

**Mercredi 16 juin se tenait à General Motors un comité d'entreprise où les représentants des syndicats devaient donner leur avis sur la remise en cause des accords collectifs sur les 35 heures et les salaires. À l'appel de la CGT, près de 200 travailleurs ont débrayé, se rendant devant la salle où se tenait la réunion, mais les représentants seuls sont entrés.**

Pendant une demi-heure, la direction a discoursé en s'étalant sur l'historique des événements, puis en expliquant qu'à

Strasbourg on ne travaillait que 1 553 ou 1 557 heures, contre 1 800 en Hongrie et 2 592 au Mexique et que le coût de la main-d'œuvre dans le prix d'une boîte de vitesse était de 53% ici alors qu'il n'est que de 22% à Silao au Mexique. Tout cela pour démontrer que les travailleurs coûtent trop cher en France et qu'ils ne sont pas concurrentiels. Donc il faudrait renoncer aux augmentations de salaires, travailler gratuitement huit jours de RTT, perdre les temps de pause! Si ce n'est pas une baisse de salaire, cela y ressemble beaucoup.

Les délégués sont alors ressortis pour rejoindre les

travailleurs. Pendant une demi-heure, ceux-ci ont crié sous les fenêtres de la salle de réunion leur refus de la remise en question des RTT et des salaires ainsi que leurs revendications, le tout ponctué de « l'argent il y en a dans les caisses du patronat » et de « si tu signes t'es mort » à l'adresse de ceux qui leur ont répété pendant deux ans « si on bouge, on est mort! ». Au bout d'une heure les travailleurs ont repris le travail... en douceur.

Dans la salle de réunion, les présents étaient assez mal à l'aise.

Un peu plus tard la direction, à qui un délégué demandait la lettre d'« intention » de

New GM, qui devrait reprendre l'usine, a répondu un peu gênée qu'elle ne l'avait pas avec elle. Et sur le prix de vente de l'usine, il serait de un euro. Mais pour que cette vente se fasse, il faudrait avant toute chose que les représentants du personnel acceptent de signer le gel des salaires et l'allongement du temps de travail!

Au bout du compte, aucun des syndicats qui d'habitude sont prêts à négocier n'ont accepté de donner leur avis sur la tenue de telles négociations. Cette courte mobilisation des travailleurs a donc eu son effet!

**Correspondant LO**

### • Toulouse

# Les salariés de Safran Engineering Services en lutte

Safran Engineering Services (SEnS), une société de service travaillant principalement pour Airbus, est le fruit de la fusion récente de Teuchos et de la Division Ingénierie et Technologie de Labinal. Elle fait partie de Labinal, groupe Safran, et regroupe environ un millier de salariés, avec une grosse majorité d'ingénieurs. Ses activités principales sont situées dans le domaine de l'aéronautique. Les locaux des deux entités toulousaines (Velasquez et Victoria) sont distantes de quelques centaines de mètres, et toutes proches du principal point d'entrée des usines Airbus.

Depuis la fin des négociations annuelles obligatoires (NAO), il y a de la grogne, car SEnS se voit attribuer la plus

petite enveloppe du groupe pour les augmentations, malgré de bons résultats et des perspectives de travail satisfaisantes. Mais ce qui a rajouté un peu plus de colère est que le PDG du groupe Safran s'est attribué à lui seul un salaire annuel correspondant à l'enveloppe prévue pour la totalité des salariés de SEnS. Par ailleurs, les actionnaires du groupe Safran seront encore choyés cette année, avec plus de 150 millions d'euros distribués.

Une assemblée générale a donc été décidée par l'intersyndicale le jeudi 10 juin, que les salariés du site Velasquez ont rejointe en cortège, banderoles en tête. À 400 présents, la décision a été prise d'aller informer régulièrement les travailleurs

passant par le rond-point d'entrée d'Airbus, entre 8 h et 8 h 40. Il fut aussi décidé de quitter le travail à 16 h 30 pour signifier la demande d'une augmentation comme dans le reste du groupe Safran, soit 2,6%.

Le jeudi 17 juin au matin, le rond-point a été investi par près de 300 personnes, rejointes par d'autres salariés d'Aéro-Conseil, un autre sous-traitant d'Airbus, qui étaient là pour les mêmes raisons. Sur les banderoles on pouvait lire: « Sans Évolution de Salaire », « Safran épice nos fins de mois », « Safran On partage quand? », « Un petit pas pour les salaires, un grand pas pour l'actionnaire ».

Pendant 45 minutes, des tracts ont été distribués aux salariés passant par là, en

recevant des encouragements et des gestes de compréhension, malgré la gêne occasionnée. En effet, après quelques dizaines de minutes, c'est tout le côté ouest des voies de circulation toulousaines qui a commencé à s'engorger. À 8 h 30, le cortège prit le chemin du retour, mais le lendemain vendredi 18 juin l'opération recommença, afin d'enfoncer le clou.

L'intersyndicale devait décider mercredi 23 juin au vu des propositions de la direction de recommencer ou non l'action.

Pour les travailleurs le fait de se retrouver ensemble pour défendre les salaires, ne peut être que de bon augure pour l'avenir.

**Correspondant LO**

### • Téléperformance – Pantin (Seine-Saint-Denis)

# Le combat continue

Le 16 juin, les salariés de Téléperformance à Pantin organisaient un buffet d'anniversaire d'un an de lutte sur le site même, invitant à cette occasion tous ceux qui les ont soutenus et les soutiennent toujours, dont notre camarade Arlette Laguiller.

Il y a un an, en effet, que la direction de Téléperformance, numéro 1 mondial des centres d'appels, annonçait la fermeture de deux centres en région parisienne, ceux de Pantin et Montigny.

Après de multiples grèves

depuis cette annonce, des manifestations à répétition, des occupations de locaux des donneurs d'ordre comme le village Orange (France Télécom) à Arcueil, le siège de Canal plus, des agences commerciales de SFR, Bouygues, et suite à la remise en cause par le tribunal de grande instance de Paris, le plan de suppression d'emplois de la direction a été suspendu.

Elle a fermé le centre de Montigny, mais les salariés qui restaient ont pu être transférés sur Guyancourt, qui est juste à côté. Et pour l'instant le centre de Pantin existe toujours, avec

120 salariés sur 180 il y a un an. Une soixantaine ont fini, au vu des menaces permanentes de fermeture du site, par accepter de partir dans le cadre du « plan de départ volontaire » mis en place par la direction.

Celle-ci doit annoncer en juillet un nouveau plan de fermeture. Et les travailleurs de



*Lors du buffet d'anniversaire.*

Pantin comptent bien lui imposer de payer, soit d'abandonner ce plan, soit une indemnité de 60 000 euros par salarié.

**Correspondant LO**

### • Von Roll – Delle (Territoire de Belfort)

# Toujours en lutte

Après treize jours de lutte et de blocage de l'usine Von Roll (ex-UDD), les ouvriers ont décidé majoritairement d'arrêter leur grève qui avait démarré le 8 juin pour une augmentation de salaire de 70 euros.

Samedi 18 juin, une manifestation de soutien à cette lutte dans les rues de Delle a rassemblé 150 participants, témoignant de la sympathie suscitée. La CGT, seul syndicat présent, qui avait négocié la veille, a réuni juste après, les grévistes présents. La reprise du travail a été alors votée pour le lundi suivant 20 juin.

Rien n'a été obtenu sur les salaires, qui avoisinent les 1 300 euros pour les ouvriers en production. La direction a fait des concessions minimes sur l'intégration dans le salaire d'une partie d'une prime aléatoire. Cinq jours de grève, sur les huit ou neuf selon l'équipe, pourront être pris en jours RTT ou congés, ou bien ils seront retirés à raison de deux jours par mois. La direction avait aussi assigné des délégués et grévistes au tribunal pour faire évacuer l'usine. Quatre non-grévistes ont porté plainte individuellement. Ils seraient maintenant « incités » à la retirer.

La partie était difficile pour la soixantaine de grévistes (sur 137 salariés) qui ont contesté une politique du grand patronat qui se traduit par « des millions pour les actionnaires et rien pour les salariés ». Ils n'ont été rejoints par aucune entreprise du groupe Von Roll, en particulier par les deux autres situées à proximité, l'ex-FIM à Delle, toute proche, et la Samica, à côté de Belfort. Cette lutte a été provoquée par la décision des principaux actionnaires de Von Roll de geler en 2010 les salaires des 3 000 travailleurs des entreprises du groupe en Europe, et ces gens-là se sont partagé 26 millions d'euros de dividendes.

Pour les faire reculer, il faudra d'autres luttes, massives et contagieuses, qui leur fassent craindre pour leurs profits.

**Correspondant LO**

## • Hôpital de Guéret (Creuse)

# Non à la fermeture de la radiothérapie !

**Samedi 19 juin, plus d'un millier de manifestants ont défilé dans les rues de Guéret pour protester contre la fermeture du service de radiothérapie de l'hôpital de Guéret et parmi eux un grand nombre d'élus: maires, conseillers généraux, députés de toutes les couleurs politiques.**

Le député de droite a dormi sur la moquette du ministère de la Santé, celui de gauche veut attaquer au tribunal administratif, mais la fermeture du service de radiothérapie de l'hôpital de Guéret est toujours prévue pour le 30 juin. Les médecins ne prennent d'ailleurs plus en charge les nouveaux patients depuis plusieurs semaines.

Le ministère de la Santé met en avant des problèmes de «sécurité» car il n'y a à Guéret qu'un seul accélérateur de particules. Par convention, en cas de panne, c'est la radiothérapie du CHU de Limoges qui devait prendre le relais. En réalité, le ministère de la Santé ne juge pas rentable de maintenir un tel service dans un département qui ne compte que 125 000 habitants, même si le nombre de patients traités est important, dépassant le quota obligatoire des 300. Le ministère de la Santé a d'ailleurs prévu la fermeture de plus d'une vingtaine de services de radiothérapie à travers le pays, sous des prétextes divers.

La fermeture de ce service, quels que soient les prétextes invoqués, est inacceptable car elle va accroître la fatigue et les risques pour les patients atteints de cancer qui devront faire des centaines de kilomètres pour se faire soigner dans les centres de Limoges, Montluçon ou Clermont-Ferrand, qui sont surchargés et où il y a parfois des attentes de trois semaines avant de démarrer un traitement!

Mardi 8 juin, un rassemblement de plusieurs centaines d'usagers et d'hospitaliers avait déjà eu lieu à l'hôpital de Guéret. Mercredi 16, environ 70 personnes ont accompagné une délégation syndicale reçue par l'Agence régionale de santé (ARS) de Limoges. Vendredi 18, les médecins de l'hôpital de

Guéret étaient en grève, mais leur entrevue avec le directeur de l'ARS du Limousin, prévue dans une salle de l'hôpital Esquirol, a été annulée, le directeur d'Esquirol craignant pour «la sécurité de l'établissement» car un rassemblement était prévu à la loge d'entrée de l'hôpital!

C'est bien par la mobilisation la plus importante possible du personnel, des patients, de la population, que l'on peut faire échec à de tels mauvais coups.

Correspondant LO



## • Centre hospitalier Esquirol – Limoges

# Une pénurie de personnel insupportable

**Depuis le 18 mai, le personnel soignant du Centre hospitalier Esquirol de Limoges (hôpital psychiatrique) est en grève illimitée. Pour assurer la continuité des soins dans des conditions de sécurité malgré une pénurie de personnel jamais atteinte à Esquirol, les soignants géraient eux-mêmes les grilles et supprimaient leurs repos, la direction feignant de ne rien savoir. Aussi ont-ils demandé aux syndicats de déposer un préavis de grève, ce qui oblige la direction à assurer le minimum de sécurité et à «réquisitionner».**

Déjà, début avril, le médecin-chef du pôle d'addictologie démissionnait de son poste. Dans une lettre à la direction communiquée au personnel du pôle, il estimait ne pas avoir les moyens nécessaires pour dispenser les soins dus aux patients et préférait ne pas prendre la responsabilité de soins au rabais.

Depuis janvier, treize infirmières parties en retraite n'ont pas été remplacées et il est prévu de ne pas en remplacer dix autres. Déjà de 2007 à 2009, 21 postes d'infirmiers ont été remplacés par des AS

(aides-soignants), des AMP (aides médico-psychologiques) et des ASH (agents de service hospitaliers). Les équipes de nuit sont réduites au minimum et les soignants de jour doivent sans arrêt «rentrer» de nuit, y compris parfois en ayant assuré leur poste du matin.

Les non-remplacements ne sont pas le lot des seuls soignants, c'est le cas des ASI (agents de service interne) chargés souvent du nettoyage de plusieurs unités, des secrétaires en surcharge de travail, des psychologues et des

assistantes sociales dont le temps de présence dans les services est diminué. L'équipe de sécurité, en sous-effectif, se trouve en grande difficulté.

Dans le cadre de «l'accreditation», des «experts-visiteurs» du ministère sont venus «évaluer» l'hôpital. Le directeur a présenté au personnel de jolis diagrammes colorés qui, selon lui, prouvent que «tout va bien, madame la marquise», l'hôpital est bien géré,

les économies prévues ont bien été réalisées. Par contre, pas un mot sur les galères quotidiennes: le manque de personnel, de lits, les listes d'attente pour être hospitalisé, etc.

La direction refuse toute discussion, aussi, lors de la dernière assemblée générale du 11 juin, le personnel soignant a demandé aux syndicats de maintenir le préavis et envisage de durcir le mouvement.

Correspondant LO



## • Maison de Retraite – Montjean-sur-Loire (Haute-Loire)

# Grève victorieuse pour des embauches

Dans cette petite structure publique comptant une trentaine de postes pour cinquante lits, l'arrivée dans des locaux neufs, avec huit lits supplémentaires, d'une unité «fermée» pour personnes désorientées, le tout sans une seule embauche a provoqué la colère!

Par-dessus le marché, le directeur a voulu imposer un changement d'horaire, en passant la journée de travail à 7 heures au lieu de 7 heures 20, et en supprimant les RTT.

Le directeur a très vite reculé sur ce dernier point pour tenter de calmer le jeu, mais le mot d'ordre de grève a été maintenu, car les problèmes d'effectifs

restaient entiers. Pendant une semaine, tous les collègues non assignés au travail, avec l'aide des conjoints, se sont relayés pour faire connaître les raisons de la grève: journaux, petits commerçants, télévision, associations de bénévoles et de familles de résidents ont été les relais pour alerter les élus et les autorités. Beaucoup de salariés et de passants sont venus encourager les grévistes, comme les militants syndicaux de l'usine PCM. Les banderoles enlevées par le maire étaient inlassablement replacées pour signaler le mouvement. Finalement, lundi 21 juin, avec l'aval de l'ARS (agence régionale de santé), nous apprenons la création de deux

postes d'AMP (aide médico-psychologique) avec embauche tout de suite. Il s'y ajoutait l'embauche dès maintenant de deux CAE (contrat d'aide à l'emploi) pour le ménage des chambres et la réfection des lits ainsi que

la transformation d'un poste ASHQ (agent de service hospitalier qualifié) en aide-soignant.

Enfin, une entreprise de ménage était engagée par Habitat 49, propriétaire des locaux, pour le grand nettoyage nécessaire

après le déménagement.

Sans notre mouvement et notre détermination à rendre publique une situation scandaleuse, nous n'aurions pas obtenu gain de cause.

Correspondant LO

## Soutien aux postiers poursuivis

Lundi 28 juin, à 13 heures, devant le Palais de justice de Nanterre, doit se tenir un rassemblement de soutien aux postiers poursuivis devant le tribunal correctionnel.

Cet appel lancé par des syndicats Sud et CGT PTT des

Hauts-de-Seine, demande la relaxe des postiers poursuivis pour «séquestration», suite à une manifestation dans le cadre du conflit qui les oppose à leur direction, celle-ci voulant supprimer toujours plus d'emplois.

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel et demande la fin des poursuites contre les postiers et d'une façon générale l'arrêt de toutes les procédures disciplinaires contre des salariés accusés d'avoir voulu défendre leurs conditions de vie et de travail.

## • Grande-Bretagne

# Le « budget d'urgence » de Cameron

# L'austérité travailliste

# appliquée par

# les Conservateurs

**Annoncé de longue date pour le 22 juin, le « budget d'urgence » du gouvernement de coalition de David Cameron avait été préparé par une longue campagne de presse. Il fallait, disait Cameron, des mesures « radicales » pour combler le gouffre de la dette et protéger la livre des « marchés » (mais pas des spéculateurs, Cameron n'accuserait pas ses propres commanditaires!). Tout le monde s'attendait donc à des mesures brutales.**

Disons quand même que ce budget n'est pas brutal pour tout le monde. Alors qu'il n'en finit pas de pleurer sur le poids de la dette, Cameron trouve le moyen de faire quand même des cadeaux... aux capitalistes: réduction progressive de 28 à 24 % de l'impôt sur les bénéfices ; annulation de la hausse de 1 % de la part patronale des cotisations sociales ; maintien des niches fiscales créées par les Travaillistes, permettant aux riches de payer moins d'impôt que les salariés en faisant passer leur revenu pour des revenus du capital ; et pour couronner le tout de nouveaux dégrèvements fiscaux pour les entreprises. À

croire que les cadeaux à la bourgeoisie ne creusent pas le déficit, contrairement aux dépenses sociales destinées à la population laborieuse!

Néanmoins Cameron, qui se targue volontiers de « justice sociale » a tenu à mettre en valeur sa « taxe sur les banques » qui frappera leurs actifs. Or, elle ne rapportera que 2,4 milliards d'euros par an: une misère par rapport aux profits des banques, et plus encore par rapport aux centaines de milliards du sauvetage de la finance. En tout cas, ce n'est pas grand-chose par rapport aux 8,4 milliards d'euros que la baisse de l'impôt sur les bénéfices rapportera à elle seule au patronat.

S'agissant de la population laborieuse, le seul « cadeau » de Cameron est un mensonge: 880 000 contribuables seront exemptés d'impôt, grâce à un relèvement du seuil d'imposition, et les autres en paieront un peu moins (au maximum 200 euros de moins). Mais ces gains seront plus qu'annulés par la hausse de la TVA, qui passe de 17,5 à 20 %.

Pour le reste, pas de cadeau. Cameron reprend, en l'aggravant, le budget d'austérité qu'avaient présenté les

Travaillistes en mars, avant leur défaite électorale. La pièce maîtresse en est une réduction des dépenses publiques de 70 milliards d'euros (dont les 46 milliards qu'avaient déjà prévus les Travaillistes), qui nécessitera une réduction de 25 % des dépenses de chaque ministère (sauf la Santé et l'Éducation, en principe) contre les 20 % prévus par les Travaillistes.

Quelles dépenses feront les frais de ces réductions? Le gouvernement ne le dit pas encore, ou plutôt il ne le dit qu'en partie. Car il a déjà annoncé une baisse des dépenses de couverture sociale de 12 milliards d'euros, résultant d'une baisse de la valeur réelle des indemnités, des allocations logements et des retraites ainsi que d'un resserrement des conditions de leur attribution. Les plus pauvres et les plus vulnérables viennent donc en premier sur la ligne de tir. On sait aussi que Cameron a repris à son compte la baisse des salaires réels dans le secteur public qu'avaient prévue les Travaillistes, tout en s'engageant pour l'instant à ne pas toucher aux salaires nominaux.

S'agissant des infrastructures publiques, Cameron s'est engagé à s'en tenir aux plans des



Avril 2010 : manifestation à Londres contre les réductions budgétaires des Travaillistes

Travaillistes. Or ceux-ci avaient déjà prévu une réduction des budgets en valeur réelle chaque année jusqu'en 2015! Non seulement les constructions nouvelles seront contingentées mais également les projets de rénovation, voire de maintenance — avec, à la clé, le licenciement des ouvriers qu'ils auraient employés. C'est ce qu'on a d'ailleurs déjà vu avec l'annulation récente de projets de rénovation du réseau ferré.

Reste en suspens le sort des emplois du secteur public, du système de retraite et de la protection sociale en général. Dans chacun de ces domaines, les Travaillistes avaient déjà des plans d'austérité dans leurs tiroirs et le nouveau gouvernement a d'ores et déjà embauché comme « conseillers » ceux qui en avaient été les artisans dans l'administration travailliste, y compris des personnalités de ce parti. On peut donc s'attendre à ce que Cameron mette en œuvre ces plans.

Au lendemain du budget travailliste de mars, un groupe d'économistes proches de la gauche de ce parti avaient calculé que les 46 milliards de réductions budgétaires qu'il prévoyait

se traduiraient par une suppression de 500 000 emplois dans le secteur public, soit près de 10 % des effectifs. Combien les 70 milliards d'économies prévues par Cameron en supprimeront-ils? Il est trop tôt pour le savoir, d'autant que cela dépend en grande partie des réactions des travailleurs à ces attaques.

En tout cas, l'application de ce budget et des plans qui l'accompagnent, contre l'emploi, la protection sociale, les retraites, etc. représente la menace d'une catastrophe sociale pour la classe ouvrière et d'un retour brutal en arrière pour ses conditions d'existence.

Dans les jours précédant ce « budget d'urgence », le CBI, le Medef britannique, s'est mis à réclamer à cor et à cri une aggravation de la législation antigrevé, pourtant déjà très restrictive. Le patronat craindrait-il que se produisent les explosions de colère que prédisent depuis un certain temps les hauts gradés de la police? La colère est en effet la seule réponse possible à cette offensive en règle des capitalistes et de leurs politiciens contre le monde du travail.

François ROULEAU

## • Irlande du Nord

# Retour sur la sale guerre

# de l'impérialisme britannique

**Trente-huit ans après le Dimanche sanglant du 30 janvier 1972, la publication du rapport Saville a établi la responsabilité de l'armée britannique dans la mort de treize manifestants dans la ville de Derry, en Irlande du Nord.**

Le Premier ministre, David Cameron, a présenté ses excuses aux familles des victimes. Mais combien d'autres crimes commis par l'armée britannique et les forces paramilitaires contre les nationalistes, mais surtout contre la population catholique de l'Ulster, continuent-ils à être couverts par la loi du silence?

En 1921, après des siècles d'oppression coloniale et des décennies de lutte, la Grande-Bretagne fut contrainte d'accorder son indépendance à l'Irlande, ou plus exactement au sud de l'île puisque les six comtés du nord, qui forment l'Ulster, restaient au sein du Royaume-Uni. Pour continuer à y assurer sa domination, l'impérialisme britannique s'appuya sur la

majorité protestante, dans le but de contrer l'influence des nationalistes au sein de la minorité catholique.

Les catholiques d'Irlande du Nord étaient considérés comme des citoyens de seconde zone, victimes de discriminations dans tous les domaines: droits civiques, travail, logement, etc. La population catholique vivait majoritairement dans des taudis, connaissant un taux de chômage allant de 20 à 40%, les patrons protestants embauchant peu de travailleurs catholiques et leur réservant les emplois non qualifiés. Le suffrage censitaire rejetait de fait les catholiques hors de la vie politique: pour voter, il fallait être propriétaire ou payer un loyer en titre, ce

qui excluait toutes les familles ouvrières en situation précaire, tandis qu'un patron disposait, lui, de plusieurs votes.

Les années soixante virent la renaissance du mouvement nationaliste, en même temps que les milices officielles loyalistes s'en prenaient aux catholiques. En 1968 et 1969 se succédèrent des manifestations pour l'égalité des droits, égalité dans les urnes, mais aussi dans le travail et l'attribution de logements. La plupart furent violemment réprimés par la RUC, la police composée à 95 % de protestants, qui pratiquait en outre des expéditions punitives dans les ghettos catholiques, usant des mêmes méthodes que les milices loyalistes qui multipliaient les assassinats, mettaient à sac et incendiaient les quartiers catholiques. Après les émeutes d'août 1969, surtout à Belfast et Derry où la population des

ghettos catholiques tint tête à la police pendant plusieurs jours, le gouvernement travailliste de Londres céda sur le suffrage censitaire et promit d'accorder l'égalité des droits civiques. Mais il envoya aussi des troupes britanniques. Dans un premier temps, elles furent accueillies favorablement par les catholiques, qui espéraient qu'elles les protégeraient des pogroms menés par les loyalistes. Ils n'allaient pas tarder à déchanter.

Les troupes britanniques se conduisirent en Irlande du Nord en armée colonialiste, comme elles l'avaient fait durant des siècles dans toute l'île, soutenant les forces paramilitaires loyalistes et adoptant leurs méthodes. En août 1971, le gouvernement britannique décida d'interner sans procès les « suspects » d'association avec le terrorisme, formulation très extensible qui valut l'internement à

bien des gens dont le seul tort était d'avoir « l'air irlandais », et l'armée quadrilla les ghettos catholiques. L'IRA répondit par des actions de guérilla tandis que les manifestations de masse se succédèrent, toujours plus nombreuses. Le 30 janvier 1972, resté dans les mémoires sous le nom « Bloody Sunday » ou Dimanche sanglant, les paras tirèrent sur les manifestants désarmés de Derry, tuant treize d'entre eux.

Les exactions de l'armée contre la minorité catholique se poursuivirent encore plusieurs années, multipliant les provocations, les arrestations arbitraires, les assassinats, sans que les principaux responsables, couverts par l'État britannique, soient autrement inquiétés. Avec la publication du rapport Saville, un coin du voile est levé, mais seulement un coin.

Marianne LAMIRAL